

# Tafsir Al Qur'an sourate Al Anfal

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir<sup>(ra)</sup>



***Kufr Bi Taghut Publication***

Un **Seul** Seigneur (Allah)  
Un **Seul** Guide (Muhammad)  
Un **Seul** Livre (Le Qur'an)  
Un **Seul** but (Plaire a Allah)  
Un **Seul** Combat  
Une **Seul** Communauté

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

## 08 - Al-Anfal

بسم الله الرحمن الرحيم

Sa'id Ibn Jubayr<sup>(ra)</sup> rapporte: Ayant interrogé Ibn 'Abbas<sup>(ra)</sup>:

"Qu'en est-il de la sourate Tawbah?", il lui répondit: "Tawbah?, c'est plutôt al fadaḥa (La dévoilatrice /qui dévoile/déshonore/dénoncer/démasquer). En effet, tout au long de sa révélation, elle ne cessa de signaler: il en est parmi eux..., il en est parmi eux..., à tel point qu'on pensât que nul ne manquerait d'y être cité."

"Et qu'en est-il de la sourate le Al Anfal?" lui demandai-je. Il dit: "Elle a été révélée à l'occasion de la bataille de Bard"

"Et qu'en est-il de la sourate Al Hashr?" poursuivis-je et lui d'expliquer: "Celle-ci a été révélée au sujet des Banu al Nadîr"

1. Il t'interroge au sujet d'al anfal [supplément, une simple part du butin]. Dis: "Al Anfal est à Allah et à Son messenger." Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et obéissez à Allah et à Son messenger, si vous êtes croyants.

Le butin, en principe, est tout ce qu'on prend à l'ennemi pendant la guerre après la victoire. Ibn Abbas l'a interprété comme étant la part exceptionnelle dont l'imam - ou le gouverneur - favorise une personne après le partage des dépouilles. Moujahid, quant à lui, a dit que ce verset fut révélé après la question du Prophète ﷺ sur le sort du cinquième après le partage.

'Ata Ibn Abi Rabah, en commentant le verset, a dit: "Le butin est tout ce que revient au Prophète, dont il en

dispose à sa guise, de la part des associateurs comme montures, esclaves (mâles et femelles), armes et dépouilles sans qu'il y ait un combat".

D'autres ont précisé qu'il s'agit de la part exceptionnelle comme on l'a déjà montré, et ont tiré argument de l'histoire de Sa'd Ibn Abi Waqas qui a raconté: "Le jour de Badr mon frère Oumayr fut tué, et je tuai à mon tour Sa'id Ibn Al-'As et pris son sabre qu'on appelait "Dhul-Koutayfa". Comme je le montrai au Prophète ﷺ, il me dit: **"Va et mets ce sabre avec le butin"**. Je m'exécutai le cœur serré et Allah seul connaissait mon état d'âme après la mort de mon frère et ma privation de ce sabre. A peine je fis quelques pas, que la sourate du butin fut révélée et l'Envoyé d'Allah ﷺ m'interpella et me dit: **"Va et récupère tes dépouilles"**.

Au sujet de la circonstance de la révélation de cette sourate, l'imam Ahmad rapporte que 'Oubada Ibn As-Samit a raconté: "Le jour de Badr, nous sortîmes avec l'Envoyé d'Allah ﷺ pour combattre l'ennemi. Les deux armées se rencontrèrent et Allah accorda la victoire aux croyants, l'ennemi prit la fuite et les musulmans se divisèrent en trois groupes: le premier s'élança à la poursuite des mécréants, un autre ramassa les dépouilles et un troisième garda le Prophète ﷺ de peur que l'ennemi ne l'attaque à l'improviste.

La nuit, les croyants se rassemblèrent. Ceux qui avaient amassé le butin dirent: "Nul autre que nous n'a droit à ces dépouilles". Ceux qui avaient poursuivi l'ennemi répondirent: "Vous n'en êtes plus de droits plus que nous, c'est nous qui avons empêché l'ennemi de faire une

contre-attaque". Quant à ceux qui avaient gardé l'Envoyé d'Allah ﷺ, s'écrièrent: "Nous nous chargeâmes de garder le Prophète pour ne plus être attaqué à l'improviste".

Allah à ce moment fit descendre cette révélation: (Il t'interrogent au sujet d'al anfal [supplément, une simple part du butin]. Dis: "Al Anfal est à Allah et à Son messenger." Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous), l'Envoyé d'Allah ﷺ partagea alors le butin entre les croyants.

Abou Dawoud, Nassai et Ibn Mardaweih ont rapporté d'après 'IKrima qu'Ibn Abbas a dit: "Avant la bataille de Badr, l'Envoyé d'Allah ﷺ dit aux hommes: "Celui qui fera telle et telle chose, aura droit à telle et telle" (sous-entendant: celui qui tue un mécréant aura droit à ses dépouilles). Les jeunes s'élancèrent contre les ennemis, les poursuivirent, les tuèrent et s'emparèrent de leurs dépouilles. Quant aux hommes âgés, ils restèrent sous l'étendard gardant leur position. Quand ce fut le tour du partage du butin, les jeunes vinrent réclamer ce qui leur était promis, mais les vieillards leur dirent: "Ne soyez pas égoïstes en nous laissant sans aucune part, car nous étions pour vous comme un soutien et une protection, et si vous aviez été attaqués, vous auriez dû retourner vers nous pour vous défendre. Comme ils disputèrent cette affaire, Allah fit alors cette révélation.

Al-Qassim Ibn Salam rapporte dans son ouvrage intitulé "Al-Am-wal AL-Char'iya" ce qui suit: "Le butin consistait en tout ce que les musulmans prenaient à l'ennemi pendant la guerre et les dépouilles. Il appartenait en principe au Prophète ﷺ en se basant sur le verset: (Il

t'interrogent au sujet d'al anfal [supplément, une simple part du butin]. Dis: "Al Anfal est à Allah et à Son messenger."). Le jour de Badr, le Prophète ﷺ partagea le butin comme Allah le lui avait montré sans le répartir en cinq lots. Puis le verset concernant le quint fut révélé et abrogea le premier".

Mais Ibn Zayd s'oppose et déclare: "Ce verset n'a pas été abrogé, plutôt il est fondamental: Le butin est tout ce que les musulmans prennent aux ennemis pendant la guerre, et son cinquième est consacré aux ayant-droits selon le Livre et la Sunna".

Les butins qui étaient interdits aux générations et peuples passés sont devenus un gain licite aux musulmans comme il a été rapporté dans un hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète ﷺ a dit: "Le butin m'est rendu licite alors qu'il n'était pas ainsi à un autre avant moi".

(Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous) C'est une exhortation aux croyants à craindre Allah, à maintenir la concorde sans jamais se quereller ou se disputer ou s'opprimer les uns les autres. Ce que l'Envoyé d'Allah ﷺ leur apporte est toujours meilleur que ce pourquoi il se disputent: (et obéissez à Allah et à Son messenger, si vous êtes croyants) et acceptez le partage que fait l'Envoyé d'Allah ﷺ car il ne fait que se conformer aux ordres divins et à établir la justice.

A ce propos on rapporte ce hadith cité dans le Mousnad de Al-Harith Abou You'la Moussali d'après Anas: "Étant assis parmi ses compagnons, nous vîmes l'Envoyé d'Allah ﷺ rire à pleine gorge. 'Umar lui demanda: "Que je



te donne pour rançon mes père et mère, qu'est-ce qu'il te fait rire ô Envoyé d'Allah?" Il lui répondit: "Deux hommes de ma communauté furent agenouillés devant le Seigneur de la puissance qu'il soit béni et très élevé. L'un d'eux dit: "Seigneur, rends-moi justice du préjudice que m'a causé mon frère" Allah le Très Haut ordonna à l'autre de satisfaire son frère. Il lui répondit: "Seigneur, il ne me reste plus rien de mes bonnes actions?" L'autre de répliquer: "Seigneur, qu'il prenne à sa charge donc une partie de mes mauvaises actions" Les yeux de l'Envoyé d'Allah ﷺ fondirent en larmes et dit: "Ce sera un jour solennel où chacun aura besoin d'un autre pour supporter la charge de ses mauvaises actions".

Allah dit ensuite au demandeur: "Lève ta tête et promène tes regards dans le Paradis". L'homme s'exécuta et s'écria: "Seigneur, je vois des cités en argent et des châteaux en or ornés de perles, à quel Prophète appartiennent-ils? à quel juste? à quel martyr?" Et Allah de lui répondre: "Ils sont à ceux qui auront payé le prix" - Et qui possède leur prix, répliqua l'homme- Toi, riposta Allah. L'homme alors de s'écrier: "Comment ô Seigneur?" Il lui répondit: "En pardonnant à ton frère!" - Seigneur, rétorqua le demandeur, je lui ai pardonné. Allah le Très-Haut lui dit alors: "Prends ton frère par la main et entrez au Paradis". Puis l'Envoyé d'Allah ﷺ poursuivit: "Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous, car Allah réconciliera les croyants au jour de la résurrection"(Rapporté par Al-Hafidh Abou You'la Moussalli)

Mus'ab ibn Sa'd rapporte que son père prit une épée du khums (cinquième du butin), l'apporta au Prophète ﷺ et lui dit: "Accorde-moi ça." Mais le Prophète ﷺ refusa. Ensuite, Allah تعالى a révélé: **Il t'interrogent au sujet d'al anfal** [supplément, une simple part du butin]. **Dis: "Al Anfal est à Allah et à Son messenger."** (Mouslim)

Mus'ab ibn Sa'd rapporte que son père dit: "Quatre versets ont été révélés à mon sujet. Entre autres, j'avais emporté comme butin une épée..." Il l'apporta, reprit Mus'ab, au Prophète ﷺ et lui dit: "Ô Messenger d'Allah, donne-la moi comme prime [en supplément, une simple part du butin]". **"Pose-la"** Lui dit-il ﷺ. Quand il se leva, le Prophète ﷺ lui dit: **"Remets-la là où tu l'a prise."** Il se leva et dit encore: "Accorde-la moi comme prime, Ô Messenger d'Allah". **"Pose-la"** Lui réitéra-t-il ﷺ. Et lui d'insister: "Accorde-la moi comme prime, Ô Messenger d'Allah." Me traiterais-tu comme quelqu'un d'inutile sur le champ de bataille?" et le Prophète ﷺ de lui réitérer: **"Remets-la là où tu l'a prise."** C'est alors que fut révélé ce verset: **Il t'interrogent au sujet d'al anfal** [supplément, une simple part du butin]. **Dis: "Al Anfal est à Allah et à Son messenger."** (Mouslim)

Le Qady Iyad ajoute qu'il y a divergence d'interprétation sur ce verset: Certains affirment qu'il a été abrogé par l'autre verset où Allah تعالى dit: **"Et sachez que, tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messenger, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs [en détresse], si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur**



Notre serviteur, le jour du Discernement: le jour où les deux groupes s'étaient rencontrés, et Allah est Omnipotent." Le verset veut dire que les butins étaient réservés exclusivement et en totalité au Prophète ﷺ et qu'ensuite les quatre cinquièmes ont été accordés Par Allah تعالى aux **Moujahidin** qui l'ont remporté en vertu de ce verset. Tel est l'avis d'Ibn 'Abbas et d'un groupe de savants.

2. Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur Foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur.
3. Ceux qui accomplissent la Salât et qui dépense [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous leur avons attribué.
4. Ceux-là sont, en toute vérité les croyants: à eux des degrés [élevés] auprès de leur Seigneur, ainsi qu'un pardon et une dotation généreuse.

Seuls sont vraiment croyants, ceux dont les cœurs frémissent à la mention d'Allah, et par la suite ils s'acquittent de ce qu'il a prescrit et s'abstiennent de ce qu'il a prohibé. Allah les décrit aussi quand Il dit: **pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leur propres âmes [en désobéissant à Allah], se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés.s3v135 et: qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait.s3v135 et: Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et préservé son âme de la passion, le Paradis sera alors son refuge.s79v40-41,**

Quant à As-Souddy, il a dit: "il s'agit de l'homme qui veut commettre une injustice ou bien se propose de faire un péché, on lui dit: "Crains Allah", son cœur alors se frémit".

Oum Ad-Darda' a dit: "La crainte du cœur ressemble au bruit d'une branche de palmier qui brûle. Ne sens-tu pas un certain frisson en l'entendant? Donc, lorsque tu éprouves une sensation pareille, mentionne Allah et invoque-le et tout sera dissipé".

(Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur Foi) ceci est pareil aux dires d'Allah: Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent.<sup>s9v124</sup> En se basant sur le verset précité et sur d'autres qui lui sont semblables, Boukhari et d'autres ulémas ont affirmé que le degré de la foi varie d'un cœur à l'autre, et qu'elle est plus affermie chez certains plus que chez d'autres. Tel fut aussi l'avis de plusieurs exégètes et chefs d'écoles islamiques tel que Shafi'i et Ahmad Ibn Hanbal.<sup>1</sup>

Ces croyants fervents (Et ils placent leur confiance en leur Seigneur) ne s'adressent qu'à Lui dans leur requête, ne trouvent un asile qu'auprès du Lui, ne réclament leur besoin que de Lui, ne désirent que lui, et savent fermement qu'il est le Souverain qui dispose de Son Royaume, n'a pas d'associés, nul ne s'oppose à Ses jugements et Il est prompt dans Son compte. Pour cela

---

<sup>1</sup> Voici ce que dit Abu Muhammad 'Abd Allah Ibn Abi Zayd Al-Qayrawānī<sup>(ra)</sup>: Il faut croire que la foi consiste en paroles, en dévotion du cœur et en actes des membres; qu'elle augmente ou diminue en proportion des œuvres, celles-ci pouvant être imparfaites ou au contraire servir à intensifier la foi; que l'expression orale de la foi n'est parfaite que quand elle s'accompagne d'actes (des membres); qu'aucune parole et aucun actes ne valent que par l'intention; que parole, actes et intentions ne valent que si elles sont conforme à la Sunna; que le péché (en dessous du shirk) ne suffit point à rendre les musulmans mécréants;

Sa'id Ibn Joubayr a dit: "La confiance à Allah symbolise la foi".

(Ceux qui accomplissent la Salât et qui dépense [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous leur avons attribué).

Après qu'Allah ait montré la solidité de leur foi, Il fait connaître dans ce verset que ceux-là traduisent leur foi en actes qui englobent presque toutes les voies du bien en s'acquittant d'abord de la prière qui est le droit d'Allah. D'après Qatada, il s'agit de tout ce qui est relatif à la prière comme: ablutions, accomplissement aux moments fixés, perfectionnement des inclinaisons et prosternations. Et Mouqatil d'ajouter à cela: la récitation du Qur'an, la demande du salut et de la bénédiction au Prophète ﷺ, la dépense eu vue d'Allah, le versement de la zakat et les actes de charité...

(Ceux-là sont, en toute vérité les croyants) qui jouissent des qualités sus-mentionnées. A cet égard Al-Harith Ibn Malik Ansari rapporte qu'en passant près du Prophète ﷺ il lui demanda: "Comment vas-tu ô Harith?" Il lui répondit: "Je suis devenu un croyant". - Pense bien à ce que tu dis, répliqua le Prophète, car toute chose a une réalité.

Quelle est celle de ta foi?" Al-Harith de répondre: "J'ai tourné le dos à ce bas monde et à ses plaisirs. Je passe la nuit en priant, le jour en jeûnant. Il me semble voir devant moi le Trône de mon Seigneur, et les habitants du Paradis qui échangent des visites. Il me semble voir aussi les réprouvés de l'Enfer dont leur voix s'élève". Le Prophète ﷺ lui dit alors par trois fois: "Tu as bien connu la réalité de la foi, garde-la donc" (Rapporté par Al-Hafidh, Tabarani).

(à eux des degrés [élevés] auprès de leur Seigneur) Ces croyants-là occuperont des degrés élevés auprès de leur Seigneur dans les jardins du Paradis comme Allah le montre dans ce verset: Ils ont des grades [différents] auprès d'Allah et Allah observe bien ce qu'ils font.s3v163. En plus ils jouiront du pardon et d'une récompense incommensurable.

A ce propos il est cité dans les deux Sahih, que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Ceux qui seront placés aux confins du ciel seront vus par ceux qui seront au-dessous d'eux comme vous voyez l'étoile filante qui disparaît dans l'horizon" On lui demanda: "Ô Envoyé d'Allah, ce seront les demeures des Prophètes que nul hormis eux n'y parvienne". - Certes oui, répondit-il, par celui qui tient mon âme dans Sa main, ils seront les hommes qui ont cru à Allah et déclaré que les Envoyés étaient véridiques"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

5. De même, que ton Seigneur te fît sortir de ta demeure avec la vérité, malgré la répulsion d'une partie des croyants.

6. Ils discutent avec toi au sujet de la vérité après qu'elle fut clairement apparue; comme si on les poussait vers la mort et qu'ils [la] voyaient.

7. [Rappelez-vous], quand Allah vous promettait qu'une des deux bandes sera à vous."Vous désiriez vous emparer de celle qui était sans armes, alors qu'Allah voulait par Ses paroles faire triompher la vérité et anéantir les mécréants jusqu'au dernier.

8. afin qu'Il fasse triompher la vérité et anéantir le faux, en dépit de la répulsion qu'en avaient les criminels.

Les opinions sont controversées au sujet du sens de cette partie du verset: (De même, que ton Seigneur te fît sortir de ta demeure avec la vérité, malgré la répulsion d'une partie des croyants):

At-Tabari a dit: Cette expression signifie que: comme vous vous êtes disputés au sujet du butin et vous en êtes montrés égoïstes et par la suite Allah vous en a privés, cette privation qui a été un grand profit pour vous, ainsi fut le cas quand vous avez répugné à sortir pour la rencontre de votre ennemi qui renfermait un groupe d'hommes venus pour récupérer leur caravane. Cette répugnance au combat, Allah vous l'a changée en une intention de les affronter sans que vous en aviez pensé, et ce fut pour vous une bonne direction, une victoire et un triomphe, tout comme Allah le confirme dans ce verset: Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. s2v216.

- D'autres ont dit: cela signifie que: comme ceux parmi les croyants qui ne voulaient pas combattre furent contraints à sortir, ainsi ils contestaient la vérité bien qu'on la leur avait montrée clairement.

- D'autre aussi l'ont interprété de la façon suivante: Ils t'interrogent, ô Muhammad, sur le butin rien que pour disputer comme ils étaient entré en discussion avec toi le jour de Badr, en disant: "Tu nous a appelés à sortir et s'emparer de la caravane sans que tu nous dises qu'il y aurait un combat afin de faire nos préparatifs". A savoir qu'en ce jour-là l'Envoyé d'Allah ﷺ sortit de Médine avec



ses compagnons pour prendre possession de la caravane d'Abou Soufian qui venait du Châm apportant une grande quantité de biens et marchandises appartenant aux commerçants de Quraysh. L'Envoyé d'Allah ﷺ exhorta alors les musulmans et sortit avec un groupe formé de trois cent et quelques hommes, et il y a eu un affrontement entre croyants et mécréants sans que personne y eût songé (ou n'y étaient préparer). Car Allah voulut donner le pas aux musulmans sur les mécréants, leur accorder la victoire et distinguer la vérité et l'erreur. Lorsque l'Envoyé d'Allah ﷺ eut vent de la sortie de quelques Quraychites pour sauvegarder la caravane, Allah lui révéla qu'il aura soit la caravane ou des guerriers auxquels il devront faire face, bien qu'une grande partie des musulmans comptaient s'emparer de la caravane sans combattre, comme Allah le montre dans ce verset: **(Vous désiriez vous emparer de celle qui était sans armes).**

Ibn Abi Hatim a rapporté: "l'Envoyé d'Allah ﷺ se dirigea vers Badr avec les croyants. Arrivé à Al-Rawha', il fit un discours puis leur demanda: **"Que pensez-vous?"** Abou Bakr lui répondit; "Ô Envoyé d'Allah, on nous a informé que (les mécréants) se trouvent à tel endroit". Puis il posa la question une deuxième fois et 'Umar de lui répéter la même réponse d'Abou Bakr. A la troisième fois Sa'd Ibn Mou'adh lui dit: "C'est notre avis que tu veux savoir? Par celui qui t'a honoré et t'a révélé le Livre, je n'ai jamais emprunté un tel chemin et n'en sais rien à son propos. Si tu nous conduis vers Bourak Al-Ghimad du côté de Yémen nous te suivrons et ne serons



pas comme ceux qui avaient dit à Moussa: **Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Nous resterons là où nous sommes".s5v24**, plutôt nous te disons: "Allez-y, combattez avec ton Seigneur, nous combattons avec vous. Il se peut que tu sois sorti pour une affaire et Allah t'a guidé vers une autre. Pense à ce qu'Allah t'a ordonné et exécute-le, renoue avec qui tu veux, écarte-toi de qui tu veux, déclare la guerre à qui tu veux, conclue la paix avec qui tu veux, prélève sur nos biens ce que tu veux". Allah alors fit descendre ce verset: **(De même, que ton Seigneur te fît sortir de ta demeure avec la vérité, malgré la répulsion d'une partie des croyants)**. Ibn Abbas a dit: "Le jour de Badr, l'Envoyé d'Allah ﷺ consulta ses compagnons s'il devait combattre les associateurs. Ayant reçu la réponse affirmative de Sa'd Ibn Oubada, il demanda aux croyants de s'apprêter pour le combat en leur ordonnant d'attaquer la partie armée, mais ceci pesa sur ceux qui avaient la foi. Allah alors fit cette révélation. Suivant une autre interprétation d'Ibn Abbas, lorsque la bataille de Badr prit fin, on dit à l'Envoyé d'Allah ﷺ "Allons attaquer la caravane car elle n'est plus gardée". Mais Al-Abbas Ibn Abdul-Muttalib, qui était encore polythéiste et fut pris comme prisonnier, s'écria: "Cela ne te convient plus" - **Pourquoi**, lui demanda-t-il - Parce qu'Allah, répliqua Al-Abbas t'a promis l'une des deux troupes". **(Vous désiriez vous emparer de celle qui était sans armes)** il s'agit de la caravane dont ils voulaient s'emparer sans combat.

(alors qu'Allah voulait par Ses paroles faire triompher la vérité) en opposant les croyants aux associateurs, donnant la victoire aux premiers, faisant triompher Sa religion en élever la parole de l'Islam sur toutes les autres religions. Car Il connaît les conséquences et dirige les croyants, d'après Sa sagesse, vers ce qu'ils répugnaient peut-être...

Muhammad Ibn Ishaq raconte: "On fit connaître à l'Envoyé d'Allah ﷺ le retour de la caravane d'Abou Soufian apportant des marchandises du pays du Sham. Il dit aux musulmans: "Voilà une caravane qui rentre à la Mecque apportant les biens des Quraychites. Allez à sa rencontre, peut-être Allah vous la rendra comme butin de guerre". Une partie des croyants fit les préparatifs tandis que l'autre tarda à le faire croyant que l'Envoyé d'Allah ﷺ ne rencontrerait aucune résistance.

Étant proche du Hijaz, Abou Soufian fit une reconnaissance, demanda les nouvelles des musulmans à tous ceux qui les rencontraient, et sut enfin que Muhammad s'apprêta à l'attaquer. Il loua les services de Damdam Ibn Amr Al-Ghifari en l'envoyant à La Mecque et raconter aux Quraychites que Muhammad avait attaqué la caravane et qu'ils devaient venir en aide afin de récupérer leurs biens.

Quant à Muhammad ﷺ et Ses compagnons, lorsqu'ils traversèrent la vallée appelée Dhoufrane, on vint lui dire que les gens de Quraysh sont venus pour défendre la caravane et leurs biens. Il demanda l'avis de ses compagnons au sujet de l'affrontement avec les Quraychites. Abou Bakr prit la parole et fit un discours

favorable, 'Umar fit de même, puis Al-Miqdad Ibn Amr se leva et dit: "Ô Envoyé d'Allah! Fais ce qu'Allah t'a ordonné de faire. Nous sommes avec toi. par Allah nous te dirons pas ce que les Bani Isra'il avaient dit à Moussa: **Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Nous resterons là où nous sommes".s5v24**. Mets-toi en marche, toi et ton Seigneur, nous combattons avec vous. Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, si tu nous conduis vers Bourak Al-Ghimad - c'est à dire le pays d'Éthiopie - nous endurerons ce trajet avec toi pour y arriver".

l'Envoyé d'Allah ﷺ lui fut gré et lui souhaita le bien. Puis il s'adressa aux croyants: "**Ô hommes! donnez-moi votre avis**". Il voulut par là entendre et connaître la réponse des Ansars, car ils étaient parmi ceux qui sont sortis avec lui et qui, en lui prêtent serment d'allégeance à 'Aqaba, lui avaient dit: "Ô Envoyé d'Allah, nous ne sommes pas responsables de toi jusqu'à ce que tu arrives à Médine, et une fois là, tu seras sous notre protection et nous te défendrons ce par quoi nous défendons nos fils et nos femmes". Il redoutait le refus de Ansars de lui venir en aide s'il se trouve en dehors de Médine et ils ne sont pas tenus de le défendre en les conduisant pour combattre en dehors de leur ville (selon le pacte d'Al 'Aqaba).

A ce moment-là Sa'd Ibn Mu'adh se leva et dit: "Nous désignes-tu ô Envoyé d'Allah?" - **Oui**, répondit-il. Et Sa'd de poursuivre: "Nous avons cru en toi, attesté que ce que tu as apporté est la vérité, et nous nous sommes engagés vis-à-vis de toi d'écouter et d'obéir. Exécute ce qu'Allah

t'a ordonné de faire. Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, si tu nous ordonnes de prendre le large, nous le prendrons avec toi et nul parmi nous ne fera défection. Nous ne craignons pas notre ennemi en le rencontrant demain. Nous endurons la guerre, combattons sincèrement. Il se peut qu'Allah te fasse voir demain ce qu'il te rendra satisfait. Conduis-nous avec la bénédiction d'Allah".

L'Envoyé d'Allah ﷺ fut très réjoui d'entendre ces propos de Sa'd et dit aux croyants: "**Mettez-vous en marche avec la bénédiction d'Allah, et je vous annonce qu'Allah m'a promis l'une des deux troupes. Il me semble de voir maintenant les endroits où les associateurs seront tués**".

'Abd Allah Ibn Mas'oud<sup>(ra)</sup> rapporta: Je vis Al Miqdâd ibn Al Aswad dans une situation qui me serait plus chère que toute autre chose si j'étais à sa place. Il vint voir le Prophète ﷺ alors qu'il exhortait les musulmans à combattre les associateurs. Miqdâd dit "Nous ne diront pas comme dirent le peuple de Moussa<sup>(as)</sup>: **Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux.s5v24**, mais nous combattons à ta droite et à ta gauche et derrière toi". Je vis le visage du Prophète (saaws s'illuminer de bonheur, car il fut heureux de ce qu'il entendit. **(Bukhari n°3952)**

Anas<sup>(ra)</sup> rapporte que lorsque le Messager d'Allah ﷺ apprit le retour d'Abu Sufyan<sup>(ra)</sup> (à la tête de la caravane marchande des Quraysh), il consulta l'avis de ses compagnons. Abu Bakr<sup>(ra)</sup> parla d'abord, mais il s'en détourna. Puis 'Umar<sup>(ra)</sup> pris la parole, et ils se détourna également de lui. Ensuite, Sa'd ibn 'Ubâda<sup>(ra)</sup> lui dit: "Ô

Messenger d'Allah! C'est bien notre avis que tu veux entendre? Par Celui qui dispose de mon âme, nous te suivrons même si nous devons sillonner les mers à ses côtés. Nous irons combattre à tes côtés avec dévouement même si tu devais nous mener jusqu'à Birk al-âd." Le Messenger d'Allah ﷺ mobilisa les Croyants qui partirent aussitôt en vinrent installer leur campement à Badr. Et voilà que des esclaves de Quraysh chargés de leur ramener de l'eau arrivèrent et dont l'un d'entre eux était un esclave noir qui appartenait aux Banû al-Hajjâj. Ils le capturèrent, puis les compagnons du Messenger d'Allah le soumirent à l'interrogatoire en l'interrogeant sur Abu Sufyan et ses camarades. Et lui de leur dire: "Je ne sais rien au sujet d'Abu Sufyan, mais Abu Jahl, 'Utba, Shayba et 'Umayya ibn Khalaf sont là". A chaque fois qu'il leur disait cela, ils le frappaient, alors il disait: "Oui, je vais vous informer. Abu Sufyan est là". Quand il le laissaient pour reprendre son interrogatoire, il disait de nouveau: "Je ne sais rien au sujet d'Abu Sufyan, mais Abu Jahl, 'Utba, Shayba et 'Umayya ibn Khalaf sont là avec l'armée" Et ils le frappaient encore<sup>2</sup>. Pendant ce temps, le Messenger d'Allah ﷺ était en prière. Et dès qu'il termina, il leur dit: "Par Celui qui dispose de mon âme entre ses mains, vous le frappez quand il vous dit la vérité et le laissez quand ils vous ment." Anas ajoute: Par la suite, le Messenger d'Allah ﷺ dit: "C'est à cet endroit que mourra untel" en mettant sa mains sur le sol, ici et là. Aucun d'entre ces mécréants ne fut tué loin de l'endroit indiqué

---

<sup>2</sup> (car Abu Sufyan = Caravane et butin, alors qu'Abu Jahl, 'Utba et Ibn Khalaf = guerre et difficulté, et eux [désiriez vous emparer de celle qui était sans armes](#))



par le Messager d'Allah. (Mousslim)

Selon les savants, le Prophète ﷺ voulut sonder les Ansar, car ils n'avait pas pris leurs engagement, lors de la prestation de serment d'allégeance (d'Al 'Aqaba), qu'ils partiraient à la guerre à ses côtés et qu'ils iraient à la rencontre de l'ennemi. Car en fait, leur serment d'allégeance stipulait uniquement qu'ils les défendraient contre quiconque viendrait l'attaquer à Médine. Ainsi, lorsqu'ils leur a proposé de partir intercepter la caravane d'Abu Sufyan, il voulait s'assurer qu'ils étaient d'accord pour y participer. Et ils lui répondirent en effet favorablement, en lui donnant leur entier consentement aussi bien pour cette bataille que pour les autres.

An Nawawi rajoute: Ce hadith montre qu'il est recommandé de consulter les compagnons et les gens doués de sagesse et d'expérience..., qu'il est loisible de frapper le mécréants qui ne jouit pas d'un pacte avec les Musulmans, même s'il est captif. Par ailleurs, le hadith comporte deux prodiges qui sont autant de preuves ou signes majeurs de sa Prophétie:

1) Le prophète ﷺ a informé les croyants au préalable de la mort des tyrans des associateurs Mecquois. Nul d'entre eux n'échappa alors à son sort prédit par le Prophète ﷺ, voire nul ne fut tué loin de l'endroit prédit également et avec précision par le Prophète ﷺ.

2) Le prophète ﷺ avait également informé ses compagnons que l'esclave qu'ils étaient en train de frapper disait la vérité lorsqu'ils le relâchaient et qu'il mentait lorsqu'ils le frappaient. Et cela s'avéra exact aussi.



9. [Et rappelez-vous] le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt": "Je vais vous aider d'un millier d'Ange déferlant les uns à la suite des autres.

10. Allah ne fit cela que pour [vous] apporter une bonne nouvelle et pour qu'avec cela vos cœurs se tranquillisent. Il n'y a de victoire que de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage.

'Abd Allah Ibn 'Abbas<sup>(ra)</sup> rapporte que 'Umar Ibn Khattab<sup>(ra)</sup> lui dit: Lorsque ce fut le jour de la bataille de Badr, le Messager d'Allah ﷺ regarda vers les mushrikin qui étaient au nombre de mille, alors que ses compagnons étaient au nombre de trois-cent-dix-neuf hommes. Puis, il s'orienta vers la qibla, tendit ses mains vers le ciel et se mit à invoquer son Seigneur: "Ô Mon Dieu, je T'implore de me réaliser Ta promesse. Ô Mon Dieu, je T'implore de m'accorder ce que Tu m'as promis. Ô Mon Dieu, si Tu fais périr ces troupes de musulmans, Tu ne seras plus adoré sur terre." Il ne cessa d'invoquer ainsi le Seigneur, les mains tendues vers le ciel, orienté vers la qibla, jusqu'à ce que son manteau tomba de ses épaules. Abu Bakr<sup>(ra)</sup> alla vers lui, prit le manteau et le lui remit sur les épaules en le maintenant dessus de derrière, puis lui dit: "Ô Prophète d'Allah, tu as assez invoqué ton Seigneur. Il réaliseras certes Sa promesse. Allah révéla alors: "[Et rappelez-vous] le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt": "Je vais vous aider d'un millier d'Ange déferlant les uns à la suite des autres...." Et ainsi, Allah تعالى lui envoya les anges en renfort.

Après la mêlée, Allah vainquit les associateurs: soixante-dix parmi eux furent tués et un nombre égal pris comme prisonniers de guerre. L'Envoyé d'Allah ﷺ demanda l'avis d'Abou Bakr, 'Umar et Ali au sujet des derniers. Abou Bakr lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, ils ne sont que tes cousins et des hommes de ta tribu. Je te propose de les rançonner car cela nous donnera une force contre les associateurs. Peut-être Allah les dirigera demain pour devenir notre appui".

Il s'adressa par la suite à Omar: "Ô Ibn Al-Khattab, que penses-tu?" Et 'Umar de répondre: "par Allah, je ne suis pas du même avis d'Abou Bakr. Je te demande de me livrer un tel (un des proches d'Omar) pour lui trancher la tête, et tu livres aussi un tel à Ali, un tel à Hamza pour les tuer afin qu'Allah sache que dans nos cœurs il n'y a plus de pitié envers les associateurs que voici car ils sont les notables de Quraysh, les chefs et les vaillants". L'Envoyé d'Allah ﷺ parut être du côté d'Abou Bakr, et accepta les rançons des captifs. Et 'Umar de raconter: "Le lendemain matin je me rendis chez le Prophète ﷺ et le trouvai pleurer avec Abou Bakr. Je lui demandai: "Qu'est-ce qu'il te fait pleurer ô Envoyé d'Allah toi et ton compagnon? Peut-être je pleurerai avec vous s'il y a une raison quelconque ou au moins je ferai semblant de pleurer" Le Prophète ﷺ lui répondit: "C'est à cause de la rançon que tes compagnons m'ont proposée. On me fit montrer le châtiment des hommes qui est plus proche que cet arbre [en parlant d'un arbre qui était tout près du Prophète ﷺ]: Un Prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir youdhtrina [4<sup>o</sup> forme du verbe

thakhana; "youdhtrina" veut dire: massacrés, asséner/cribler de coup, "repandre du sang"] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage.s8v67 N'eut-été une prescription préalable d'Allah, un énorme châtement vous aurait touché pour ce que vous avez pris [de la rançon].s8v68 Manger donc de ce qui vous est échu en Ghanima [butin], tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.s8v69

Allah rendit le butin un bien licite à son Prophète. Mais les musulmans devaient subir un revers l'année suivante à la suite de la bataille de Uhod à cause de la rançon qu'ils avaient acceptée le jour de Badr. En ce jour-là, le jour de Uhod, soixante-dix croyants furent tués, ils fuirent leur Prophèteﷺ qui devait avoir une incisive cassée, un heaume brisé et le sang qui coulait sur son visage. Allah les blâma en leur disant: Quoi! Quand un malheur vous atteint - mais vous en avez jadis infligé le double - vous dites:"D'où vient cela?" Réponds leur:"Il vient de vous-mêmes". Certes Allah est Omnipotent.s3v165.

Plusieurs versions ont été rapportées concernant le même événement, mais elles donnent presque toutes le même sens.

(Je vais vous aider d'un millier d'Ange déferlant les uns à la suite des autres) c'est à dire les uns à la suite des autres. Mais Ibn Jarir a précisé en disant: Jibr'il descendit à la tête de mille anges pour se mettre à la droite du Prophèteﷺ où se trouvait Abou Bakr, et

Mickaël à la tête de mille autres à sa gauche. Cette interprétation stipule que le nombre des anges dépassait les mille. Le commentaire le plus correct fut celui d'Ibn Abbas où il dit que cinq cent anges étaient d'un côté commandés par Jibr'il et cinq cent autres d'un autre côté commandés par Mickaël.

Abu Zamayl<sup>(ra)</sup> dit: Ibn 'Abbas<sup>(ra)</sup> m'a rapporté ceci: Alors que l'un des musulmans s'élançait derrière un polythéiste, il entendit un coup de fouet au-dessus de lui et la voix d'un cavalier disant: "Fonce Hayzûm!" Aussitôt, il vit le polythéiste tomber raide mort devant lui.

Lorsqu'ils l'examina, il découvrit que son nez était coupé et que son visage fendu comme par un coup de fouet. Il était complètement dilacéré. L'Ansârites vint ensuite rapporter les faits au Messenger d'Allah ﷺ qui lui dit: "**Tu dis vrai. C'était un renfort du troisième ciel**". Ce jour-là, les musulmans firent soixante-dix mort et soixante-dix prisonniers dans les rangs de l'ennemi. (Mouslim)

Ceux qui avaient participé à la bataille de Badr ont joui d'un grand mérite et d'un privilège remarquable. Car on a raconté que Jibr'il vint demander au Prophète ﷺ

"Comment estimez-vous les hommes de Badr?" Il lui répondit: "**Les meilleurs parmi les musulmans**" Suivant une variante il aurait ajouté: "**ainsi que les anges qui y avaient pris part**". A ne pas oublier aussi l'histoire de Hatib Ibn Abi Balta'a qui fut appréhendé à cause d'une lettre qu'il avait envoyée avec une femme et fut saisie, dans laquelle il avait averti les gens de Quraysh de l'expédition que préparait le Prophète contre eux. 'Umar proposa à l'Envoyé d'Allah ﷺ: "Laisse- moi tuer cet

hypocrite". Il lui répondit: "Non, il a participé à la bataille de Badr. Que sais-tu, peut-être Allah a bien accueilli les hommes de Badr en leur disant: "Faites ce que vous voudrez car Je vous ai pardonné". (Allah ne fit cela que pour [vous] apporter une bonne nouvelle et pour qu'avec cela vos cœurs se tranquillisent) Allah a envoyé les anges pour combattre à côté des musulmans et pour leur apporter la bonne nouvelle qu'ils seront vainqueurs, Il est capable, de toute façon, de leur accorder la victoire car, en réalité, il n'y a pas de victoire si ce n'est de la part d'Allah. En confirmation de cette réalité, Il a dit: Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres.s47v4. et aussi: Si une blessure vous atteint, pareille blessure atteint aussi l'ennemi. Ainsi faisons-Nous alterner les jours s3v140. Telle est la loi d'Allah qui émane de Sa sagesse pour que les croyants combattent eux-mêmes les mécréants, et afin qu'il distingue ceux qui croient (des hypocrites)<sup>3</sup>. Avant cela, Allah châtiât les peuples qui traitaient les Prophètes de menteurs par les malheurs et les calamités, par exemple lorsqu'il a fait périr le peuple de Nuh par le déluge, le peuple de 'Ad par un vent impétueux, les Thamûd par la foudre, le peuple de Lût par l'effondrement du sol et les pierres d'argiles, et le

---

<sup>3</sup> Allah n'est où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon.s3v179  
Quoi! Quand un malheur vous atteint - mais vous en avez jadis infligé le double - vous dites:"D'où vient cela?" Réponds leur:"Il vient de vous-mêmes". Certes Allah est Omnipotent. Et tout ce que vous avez subi, le jour où les deux troupes se rencontrèrent, c'est par la permission d'Allah, et afin qu'Il distingue les croyants, et qu'Il distingue les hypocrites. On avait dit à ceux-ci:"Venez combattre dans le sentier d'Allah, ou repoussez [l'ennemi]", ils dirent:"Bien sûr que nous vous suivrons si nous étions sûrs qu'il y aurait une guerre." Ils étaient, ce jour-là, plus près de la mécréance que de la foi. Ils disaient de leurs bouches ce qui n'était pas dans leurs cœurs. Et Allah sait fort bien ce qu'ils cachaient.s3v165à167



peuple de Shu'ayb par le Jour de l'ombre. Lorsqu'il envoya Moussa, Il fit anéantir son ennemi et lui révéla le Pentateuque, Il y prescrit le combat contre les mécréants, qui demeura ainsi une loi permanente après lui<sup>4</sup>. A cet égard Allah a dit: **Nous avons en effet, donné le Livre à Moussa, - après avoir fait périr les anciennes générations, - en tant que preuves illuminantes pour les gens, ainsi que guidée et miséricorde afin qu'ils se souviennent.**s28v43,

Le meurtre des mécréants par les mains des croyants est plus humiliant pour les premiers et une guérison pour les cœurs des derniers, comme Allah a dit: **Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiera, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant.**s9v14. Voilà pourquoi l'exécution des chefs Quraychites pris en captivité était plus apaisante pour les cœurs des musulmans, par exemple le fait de tuer Abou Jahl dans un combat serait pour lui plus humiliant que sa mort sur un lit.

**(Allah est Puissant et Sage)** Allah est tout-puissant et accorde également la puissance à Ses serviteurs croyants dans les deux mondes, et aussi Sage en prescrivant aux croyants le combat contre les mécréants bien qu'il est capable de toute façon à les anéantir seul.

---

<sup>4</sup> À ce propos, des "Musulmans" parfois (**plus proche de la mécréance que de la foi**), qui ne veulent pas le Martyr, et aller au Paradis par le Jihad, et ils ne veulent pas élevé la Parole d'Allah, mais ce contente de vivre sous les Lois du Taghut en toute humiliation, OSENT blâmer les combattants qui se sacrifie pour la cause d'Allah, alors qu'eux sont des lâches, menteurs et pour la plupart obèse. Il Présentent en plus vouloir la victoire sans autre cause que la demande à Allah de les exterminer par les Oiseaux (taylan ababile) bien que depuis Moussa<sup>(as)</sup> la cause et claire et prescrite: **Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiera, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant.**s9v14 Qu'elle belle Parole que celle de celui qui à dit: **Deux milliard** (ou deux cent millions de Mouslimin proche de la Palestine) qui demande à Allah d'envoyé sur les juifs taylan ababile (les oiseaux), sans agir eux-même mériterait bien que c'est oiseaux viennent pour eux.



11. Et quand Il vous enveloppa de sommeil comme d'une sécurité de Sa part, et du ciel Il fit descendre de l'eau sur vous afin de vous en purifier, d'écarter de vous la souillure du Shaytan, de renforcer les cœurs et d'en raffermir les pas! [vos pas].

12. Et ton Seigneur révéla aux Anges: "Je suis avec vous: affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts.

13. Ce, parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messenger." Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger... Allah est certainement dur en punition!

14. Voilà [votre sort]; goûtez-le donc! Et aux mécréants le châtiment du Feu [sera réservé].

Allah rappelle aux croyants quand Il leur a enveloppés de sommeil comme d'une sécurité venant de Lui à la suite de la peur qu'ils éprouvaient due à leur nombre inférieur par rapport à leurs ennemis, une chose qui eut lieu aussi le jour de Uhod. A ce propos Abou Talha rapporte: J'étais parmi ceux qui se sont endormis d'un sommeil profond. Maintes fois le sabre tombait et je le reprenais et je regardais les croyants endormis en couvrant la tête de leurs boucliers".

Quant à Ali, il a rapporté: "Le jour de Badr, le seul cavalier parmi nous était Al-Miqdad. Nous fûmes tous plongés dans un profond sommeil, seul l'Envoyé d'Allah ﷺ était éveillé, il priait sous un arbre en pleurant jusqu'au matin".

Au sujet de ce sommeil, 'Abdullah Ibn Mass'oud a dit: "Le sommeil dans un combat est une sécurité venant

d'Allah. Mais pendant la prière, il provient de Shaytan". Il était donc une faveur divine pour rassurer le cœur des croyants et une annonce de la victoire sur leurs ennemis grâce à la miséricorde d'Allah.

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé d'Allah ﷺ, étant le jour de Badr sous une tonnelle avec Abou Bakr en invoquant Allah, fut gagné par un sommeil, puis il s'éveilla en souriant et dit: "Réjouis-toi ô Abou Bakr, voilà Jibr'il qui s'avance en produisant de la poussière derrière lui".

Puis il sortit de la tonnelle en récitant: Leur rassemblement sera bientôt mis en déroute, et ils fuiront.s54v45 Il s'agit bien sûr des mécréants.

En commentant cette partie du verset; (et du ciel Il fit descendre de l'eau sur vous afin de vous en purifier) Ibn Abbas a dit: "Quand les associateurs sortirent pour défendre la caravane et la sauvegarder, ils descendirent près de la source de Badr en devançant les croyants. Les musulmans éprouvèrent une grande soif, à cause de la pénurie d'eau, et durent faire leur prière en état d'impureté, une chose qui les préoccupa. Allah à ce moment fit descendre une pluie qui remplit la vallée, les croyants purent alors se désaltérer, remplirent leurs outres, abreuvèrent les montures et se purifièrent.

Allah, par ce fait, leur accorda un moyen de purification et affermit leur pas, car il y avait entre les deux partis un endroit couvert de Sable et Allah y fit descendre de la pluie (afin, aussi, d'en durcir le sol).

Il est rapporté que l'Envoyé d'Allah ﷺ en se rendant à Badr, fit halte auprès de la première source qu'il rencontra. Al-Habab Ibn Moundhir lui dit: "Ô Envoyé

d'Allah, cet endroit que tu as choisi, est-ce Allah te l'a indiqué pour ne plus objecter, ou bien tu l'as choisi toi-même pour te préparer à la guerre?" Il lui répondit qu'il l'a choisi en le considérant comme un point stratégique. Al- Habab de poursuivre: "Ô Envoyé d'Allah, ce n'est pas la place convenable, mettons-nous en marche pour atteindre la source d'eau la plus basse, et là nous comblerons tous les puits et nous en laisserons un seul pour construire un bassin pour nous. De cette façon nous aurons de l'eau et eux en seront privés".

L'Envoyé d'Allah ﷺ s'exécuta. Allah fit descendre la pluie avant d'envelopper les hommes du sommeil. La pluie fit dissiper la poussière et endurcir le sol. Les âmes des croyants furent apaisées et leurs pas affermis.

(afin de vous en purifier) soit de l'impureté mineure, soit de l'impureté majeure, et: (d'écarter de vous la souillure du Shaytan) en vous éloignant de toute suggestion de Shaytan, et cela signifie pour vous une purification interne. Puis (de renforcer les cœurs) c'est à dire en fortifiant vos cœurs afin de pouvoir faire face à l'ennemi et d'endurer ses agressions (et d'en raffermir les pas! [vos pas].).

En voilà aussi une autre grâce d'Allah quand Il dit aux anges: (Je suis avec vous: affermissez donc les croyants) afin que les croyants Lui soient reconnaissants. En envoyant Ses anges pour secourir Son Prophète et établir Sa religion. Allah leur inspira d'affermir ceux, qui croient en Lui. Quant aux mécréants, Allah jettera (l'effroi dans leurs cœurs) et les humiliera à cause de leur désobéissance et leur

rébellion contre Son Messenger ﷺ. Il ordonna aux anges: (Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts) c'est à dire coupez-leur les membres: mains et pieds, et frappez-les à la nuque en leur tranchant la tête, comme Il a donné aussi le même ordre aux croyants en leur disant: Lorsque vous rencontrez [au combat] ceux qui ont mécru frappez-en les cous. s47v4.

Al-Qassim rapporte que le Prophète ﷺ a dit: "Je n'ai pas été envoyé pour punir avec le châtiment d'Allah (c.à.d le feu) mais de frapper sur les cous et de lier les captifs fortement".

En commentant ce fait, Al-Rabi' Ibn Anas a dit: "Le jour de Badr les hommes distinguaient ceux qui ont été abattus par les anges par les traces de coups sur les cous et les jointures qui ressemblaient à des brûlures". Ibn Abbas a dit: (Et ton Seigneur révéla aux Anges: "Je suis avec vous: affermissez donc les croyants). A la fin de la bataille Abou Jahl fut la soixante-neuvième victime et 'Ouqba Ibn Abi Mou'ait la soixante-dixième, tous ceux qui ont été tués parmi les associateurs ce fut: (parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messenger) en leur désobéissant, se séparant d'eux, reniant la foi et négligeant les enseignements. (Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger... Allah est certainement dur en punition!), un châtiment qui est toujours réservé à ceux qui font dissidence d'avec Allah et Son Envoyé.

Puis Allah s'adresse aux mécréants: (Voilà [votre sort]; goûtez-le donc! Et aux mécréants le châtiment du Feu [sera réservé].) dans la vie future.

15. Ô vous qui croyez quand vous rencontrez [l'armée] des mécréants en marche, ne leur tournez point le dos.
16. Quiconque, ce jour-là, leur tourne le dos, - à moins que ce soit par tactique de combat, ou pour rallier un autre groupe, - celui-là encourt la colère d'Allah et son refuge sera l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!

Allah menace ceux qui s'abstiennent à combattre dans Sa voie de les châtier par le feu. il leur ordonne: (quand vous rencontrez [l'armée] des mécréants en marche) et que vous soyez tout près d'eux et face à face (ne leur tournez point le dos) en fuyant et laissant les autres croyants combattre seuls. Mais (Quiconque, ce jour-là, leur tourne le dos, - à moins que ce soit par tactique de combat) c'est à dire en usant un stratagème par exemple en fuyant devant l'ennemi le faisant croire qu'il a peur de lui, et ce dernier le suit pour le battre, mais le croyant, en saisissant cette occasion d'être seul, retourne vers lui et le tue. (ou pour rallier un autre groupe) en se déplaçant d'un côté à l'autre pour venir en aide à ceux qui en ont besoin d'être secourus, ou de joindre un chef. A ce propos l'imam Ahmad rapporte que 'Abdullah Ibn Omar<sup>(rahm)</sup> a raconté: "Faisant partie d'un régiment envoyé par le Prophète ﷺ, les hommes prirent la fuite et je fus parmi eux. Puis nous nous dîmes: "Que faire après avoir fui l'ennemi et encouru la colère d'Allah? Si nous rentrons à Médine, y passons la nuit, puis nous nous présentons devant l'Envoyé d'Allah ﷺ peut-être notre repentir sera accepté?" En effet nous nous rendîmes chez lui avant la prière de l'aurore, il sortit nous demander: "Qui êtes-vous?" - Les fuyards, répondîmes-



nous. Il répliqua: "Non, vous êtes les vaillants qui attaquent avec impétuosité. Je fais partie de vous et des musulmans". Nous embrassâmes sa main et il nous récita ce verset: (à moins que ce soit par tactique de combat) (Rapporté par Ahmad, Abou Dawoud, Tirmidhi et Ibn Maja).

En commentant cette partie du verset: (ou pour rallier un autre groupe) Ad-Dahak a dit: "il s'agit de celui qui fuit pour se rallier au Prophète et à ses compagnons, ainsi de celui qui le fait pour se rallier à son chef. Mais si la fuite est faite pour une autre cause, elle sera considérée comme un péché capital car, d'après Boukhari et Mouslim, Abou Hourayra rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Evitez les sept périls". - Ô Envoyé d'Allah, demanda-t-on, quels sont ces périls?" Il répondit: "Ils sont: le polythéisme, la magie, le meurtre d'une âme qu'Allah a interdit à moins qu'il ne se soit pour une juste raison, de dévorer les biens d'un orphelin, la fuite au jour du combat dans le chemin d'Allah, et la diffamation des femmes mariées insouciantes et croyantes"

Donc celui qui fuit du combat, sauf pour les raisons sus-mentionnées, encourra la colère d'Allah et son refuge sera la Géhenne. Quelle triste fin!

L'imam Ahmad rapporte que Bachir Ibn Ma'bad a raconté: "Je me rendis chez le Prophète ﷺ pour lui prêter serment d'allégeance. Il me stipula d'attester qu'il n'y a d'autre divinité (en droit et digne d'être adorer) qu'Allah et que Muhammad est son serviteur et Envoyé, de s'acquitter des prières, de verser la zakat,

de faire le pèlerinage à la Maison Sacrée, de jeûner le mois de Ramadan et de combattre dans la voie d'Allah. Je lui dis: "Ô Envoyé d'Allah, il en est deux obligations dont je suis incapable de m'en acquitter: Le combat dans la voie d'Allah car on a dit que quiconque tourne le dos à l'ennemi encourra la colère d'Allah. J'ai peur, si une fois que j'y participe, que mon âme ne s'humilie et redoute la mort. Quant à la zakat -ou l'aumône- par Allah je ne possède que dix chameles qui sont les biens de ma famille et leurs montures". L'Envoyé d'Allah ﷺ ferma sa main puis l'agita et dit: "S'il n'y aura ni combat dans la voie d'Allah ni aumône par quoi donc comptes-tu entrer au Paradis?" Je lui répondis: "Je te prête donc serment d'allégeance en me conformant à tout cela".

Il en est parmi les ulémas ceux qui ont précisé que la fuite au jour du combat était interdite aux compagnons du Prophète ﷺ étant donné que ce combat était une obligation personnelle pour chacun d'eux. Comme on a dit aussi que c'était du devoir des Ansars -les Médinois- qui lui avaient prêté serment d'allégeance de lui obéir en toute circonstance, ou bien encore cela ne concernait que ceux qui avaient participé à la bataille de Badr. Ils présentent comme argument que ceux-là n'avaient d'autre groupe auquel ils devaient se rallier qu'eux-mêmes, et le Prophète ﷺ a dit en s'adressant à Allah en ce jour-là: "Mon Dieu si ce groupe sera vaincu, Tu ne seras jamais adoré sur la terre".

Al-Hassan et Yazid Ibn Habib ont soutenu cette opinion et ce dernier ajouta: "Le jour de Badr, Allah menaça par le châtement du feu tout fuyard à moins que ce ne soit

de se détacher pour un autre combat ou de se rallier à une autre troupe. Le preuve en est que, le jour de la bataille de Uhod, Allah a dit aux fidèles: **Et [rappelez-vous] le jour de Hunayn, quand vous étiez fiers de votre grand nombre et que cela ne vous a servi à rien. La terre, malgré son étendue vous devint bien étroite; puis vous avez tourné le dos en fuyards. Puis, Allah fit descendre Sa quiétude [Saqina] sur Son messenger et sur les croyants. Il fit descendre des troupes [Ange] que vous ne voyiez pas, et châtia ceux qui ont mécru. Telle est la rétribution des mécréants. Après cela Allah, accueillera le repentir de qui Il veut, Car Allah est Pardonneur et Miséricorde.****s9v25à27.**

Mais Abou Sa'id a déclaré: "Quand bien même le verset précité ne concernait que les hommes de Badr et que leur fuite était interdite, il ne faut pas prétendre que cela se borne à eux seuls, alors que nous avons dans le hadith rapporté par Abou Hourayra, la preuve, **car en tout temps la fuite du combat dans le chemin d'Allah demeure l'un des grands péchés.**

**17.** Ce n'est pas vous qui les avez tués: mais c'est Allah qui les a tués. Et lorsque tu lançais [une poignée de terre], ce n'est pas toi qui lançais: mais c'est Allah qui lançait, et ce pour éprouver les croyants d'une belle épreuve de Sa part! Allah est Audient et Omniscient.

**18.** Voilà! Allah réduit à rien la ruse des mécréants.

Allah affirme qu'il est le créateur des actions des hommes qu'ils doivent le louer pour les bonnes œuvres qu'ils ont commises, car c'est bien Lui qui les aidés et guidés. C'est pourquoi Il a dit: **(Ce n'est pas vous qui les**

avez tués: mais c'est Allah qui les a tués) c'est à dire: malgré leur multitude et votre petit nombre ce n'est pas grâce à votre puissance et votre force que vous avez tué vos ennemis. Il l'affirme bien dans ce verset quand il dit: Allah vous a donné la victoire, à Badr, alors que vous étiez humiliés s3v123, et aussi: Allah vous a déjà secourus en maints endroits. Et [rappelez-vous] le jour de Hunayn, quand vous étiez fiers de votre grand nombre et que cela ne vous a servi à rien.s9v25. Donc ni le petit nombre ni le grand ne pourront assurer la victoire en dehors d'Allah qui l'accorde à qui Il veut et quand Il veut, car Il a dit:Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse!s2v249. Il est toujours avec les persévérants et les patients.

Puis Allah rappelle à Son Prophète quand, le jour de Badr, il a pris une poignée de sable et l'a lancée sur les mécréants, en lui disant: (Et lorsque tu lançais [une poignée de terre], ce n'est pas toi qui lançais: mais c'est Allah qui lançait). A cet égard Ibn 'Abbas raconta: "Le jour de Badr, l'Envoyé d'Allah ﷺ leva les mains vers le ciel et dit: "Seigneur! Si ce groupe (de croyants) est vaincu. Tu ne seras plus adoré sur terre" Jibr'il lui dit alors: "Prends une poignée de sable et lance-la aux visages des mécréants". Il s'exécuta, et chacun des associateurs reçut du sable soit dans ses yeux, soit dans ses marines, soit dans la bouche, et par la suite ils prirent tous la fuite. Certains rapporteurs ont dit que le Prophète ﷺ en lançant le sable aurait dit: "Que les visages soient enlaidis".

Une fois le sable lancé, les croyants fondirent sur les mécréants les tuant et les capturant. Leur défaite était dû à cette poignée de sable. Allah voulut éprouver les croyants au moyen d'une belle épreuve venue de Lui et savoir ceux qui sont reconnaissants. Car Allah entend et exauce les invocations, et sait à qui Il donne la victoire. S'il a agi de la sorte (Voilà! Allah réduit à rien la ruse des mécréants) en anéantissant leur ruse et leur puissance.

19. Si vous avez imploré l'arbitrage d'Allah vous connaissez maintenant la sentence [d'Allah] et si vous cessez [la mécréance et l'hostilité contre le Prophète ﷺ], c'est mieux pour vous. Mais si vous revenez, Nous reviendrons, et votre masse, même nombreuse, ne vous sera d'aucune utilité. Car Allah est vraiment avec les croyants.

Allah s'adresse aux mécréants: "Si vous cherchiez la victoire, demandiez Son jugement pour trancher entre vous et vos ennemis les croyants, vous avez obtenu tout cela, à cause des propos d'Abou Jahl quand il a dit en rencontrant les croyants: "Mon Dieu, c'est lui (Muhammad) qui a rompu le lien de parenté, nous a apporté ce dont nous ignorons, fais qu'il soit vaincu demain". C'était lui qui avait imploré la victoire.

As-Souddy a dit: "En quittant la Mecque pour se rendre à Badr, les associateurs s'accrochèrent aux voiles de la Ka'ba et formulèrent cette invocation: "Seigneur, donne la victoire aux meilleurs guerriers, les plus nobles des deux partis et les meilleures tribus". Allah leur répondit:



"J'ai exaucé votre prière et donné la victoire au meilleur parmi vous que vous avez désigné, à Muhammad ﷺ".

(si vous cessez [la mécréance et l'hostilité contre le Prophète ﷺ]) en reniant la foi et traitant le Prophète de menteur (c'est mieux pour vous) dans les deux mondes (Mais si vous revenez, Nous reviendrons). C'est à dire: Si vous revenez à votre mécréance et votre égarement, nous allons vous préparer une bataille pareille à celle-ci. Ou bien, d'après l'interprétation d'As-Souddy: si vous cherchez la victoire, nous l'accorderons à notre Prophète Muhammad ﷺ. La première interprétation s'avère être la plus logique.

(et votre masse, même nombreuse, ne vous sera d'aucune utilité) . Même si vous réussirez à former la plus grande armée, ceux qui sont avec Allah et se fient à Lui, nul ne pourra les vaincre car (Car Allah est vraiment avec les croyants) qui forment le parti du Prophète ﷺ.

20. Ô vous qui croyez! Obéissez à Allah et à Son messenger et ne vous détournerez pas de lui quand vous l'entendez [parler].

21. Et ne soyez pas comme ceux qui disent:"Nous avons entendu", alors qu'ils n'entendent pas.

22. Les pires des bêtes auprès d'Allah, sont, [en vérité], les sourds-muets qui ne raisonnent pas.

23. Et si Allah avait reconnu en eux quelque bien, Il aurait fait qu'ils entendent. Mais, même s'Il les faisait entendre, ils tourneraient [sûrement] le dos en s'éloignant.

Allah exhorte les croyants à obéir à Lui et à Son Prophète, en les défendant d'imiter les mécréants dans

leur rébellion. Il leur dit: (ne vous détournerez pas de lui) et n'écartez-vous pas d'Allah en lui désobéissant: (quand vous l'entendez [parler]) et ce à quoi vous êtes appelés: (Et ne soyez pas comme ceux qui disent:"Nous avons entendu", alors qu'ils n'entendent pas) qui sont les associateurs d'après Ibn Jarir, ou les hypocrites selon Ibn Ishaq qui font semblant d'écouter mais en fait ils n'entendent rien.

Puis Allah donne l'exemple des pires des bêtes à son regard: (Les pires des bêtes auprès d'Allah, sont, [en vérité], les sourds) à la voix de la vérité (muets) c'est à dire les muets (qui ne raisonnent pas) ne la comprennent pas. Car Allah a créé toutes les créatures pour L'adorer et Lui obéir, et ceux-là ont été créés pour le même but mais ils s'en sont détournés et sont devenus semblables aux bestiaux, ou plus égarés encore. Voilà ceux qui sont insouciantes.

Ceux-là ne jouissent ni d'une raison saine ni d'un but droit. Si Allah avait reconnu quelque bien en eux, Il aurait fait en sorte qu'ils entendent. Et pour montrer leur état désespéré, Il a dit: (Mais, même s'Il les faisait entendre, ils tourneraient [sûrement] le dos en s'éloignant) et mus par leur obstination pour persévérer dans leur égarement.

24. Ô vous qui croyez! Répondez à Allah et au Messenger lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la [vraie] vie, et sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son cœur, et que c'est Lui vers Lui que vous serez rassemblés.

Abou Sa'id Al-Mou'alla rapporte: "Tandis que je priais, le Prophète ﷺ passa près de moi et m'appela, mais je ne me

rendis pas à son appel. La prière terminée, j'allai le voir et il me dit: "Qu'est-ce qui t'a empêché de répondre à mon appel? Allah n'a-t-Il pas dit: (Ô vous qui croyez! Répondez à Allah et au Messenger lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la [vraie] vie) Puis il poursuivit: "Avant de sortir, je t'enseignerai la plus grandiose sourate du Qur'an". Quittant la mosquée je lui rappelai ce qu'il m'a promis, il me répliqua: (Louange à Allah, Seigneur de l'univers) "Telle est la sourate qu'on répète toujours (dans la prière)" (Rapporté par Boukhari).

L'expression (à ce qui vous donne la [vraie] vie) signifie le Qur'an où on trouve le salut, la survie et la vie-même, mais As-souddy précise que c'est l'Islam qui fait revivre les hommes qui semblent être morts en persévérant dans leur mécréance.

(sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son cœur) Ibn Abbas a dit qu'Allah s'interpose entre le croyant et la mécréance, ou entre le mécréant et la foi. Moujahid a soutenu cette interprétation en ajoutant à la dernière phrase concernant le mécréant: "en le laissant rien concevoir". A ce propos, et entre autres hadiths prophétiques, on cite celui-ci qui est rapporté par l'imam Ahmad d'après Anas Ibn Malik où l'Envoyé d'Allah ﷺ disait souvent: "Ô Toi quoi tournes les cœurs, affermis mon cœur sur Ta religion" On lui demanda: "Ô Envoyé d'Allah, nous avons cru en toi et en ton message. Redoutes-tu pour nous quelque chose?" Il répondit: "Oui, car les cœurs sont tous entre deux doigts d'Allah le Très-Haut qui les tourne comme Il veut".

L'imam Ahmad rapporte d'après Oum Salama: "Le Prophète ﷺ invoquait souvent Allah par ces mots: "Mon Dieu, Toi qui fais tourner les cœurs affermis le mien sur Ta religion" Je lui demandai: "Ô Envoyé d'Allah, les cœurs seront-ils tournés?" - Oui, répondit-il, Allah n'a pas créé un humain parmi les fils d'Adam sans que son cœur ne soit entre deux doigts d'Allah تعالى. S'il veut, Il le maintient sur la voie droite, et s'il veut, Il le dévie. Nous demandons à notre Seigneur de ne pas dévier nos cœurs après nous avoir guidés, et de nous accorder une miséricorde venant de Lui, car Il est le Suprême Donateur" Je lui dis: "Ô Envoyé d'Allah, ne m'enseignes-tu pas une invocation à formuler pour moi-même?" Il répliqua: "Dis: "Mon Dieu, le Seigneur du Prophète Muhammad, pardonne-moi mes péchés, dissipe la colère de mon cœur et préserve-moi contre l'égarement des tentations tant que Tu me laisses vivre"

Ibn Al Qayyim<sup>(ra)</sup> dit: Quant à Sa Parole: "sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son cœur", l'avis le plus communément partagé est qu'Allah s'interpose entre le croyant et la mécréance, le mécréant et la foi, ceux qui lui obéissent et le péché, et ceux qui commettent des péchés et l'obéissance [à Ses ordres]. Ceci est l'avis d'Ibn 'Abbas<sup>(ra)</sup> et de la majorité des exégètes. Mais il y a un autre avis concernant ce verset, à savoir qu'Allah تعالى est proche du cœur du serviteur, rien ne Lui échappe, Il est donc entre le serviteur et son cœur. Cela a été rapporté par Al-Wâhidî d'après Qatâdah. Et cela semble plus en accord avec le contexte [du verset] car la réponse vient à la base du cœur, et la réponse du corps

sans le cœur n'est d'aucune utilité. Allah تعالى est entre le serviteur et son cœur, ainsi Il Sait si son cœur a répondu, et si cette réponse s'y trouve ou plutôt son contraire. Selon le premier avis, le verset peut être compris ainsi: "Si vous répondez à contrecœur et retardez cette réponse, vous n'êtes pas à l'abri qu'Allah تعالى s'interpose entre vous et votre cœur et vous empêche de Lui répondre [par la suite], comme un châtiment pour ne pas avoir répondu lorsque la vérité vous est apparue." Ainsi, cela est semblable à Sa Parole: "Parce qu'ils n'ont pas cru la première fois, nous détournerons leurs cœurs et leurs yeux; nous les laisserons marcher aveuglement dans leur rébellion." s6v110 "Lorsqu'ils s'écartèrent de la vérité, Allah fit dévier leurs cœurs" s61v5 "mais ils n'étaient pas prêts à accepter ce qu'auparavant ils avaient traité de mensonge." s7v101 Le verset est donc un avertissement contre le fait de délaisser la réponse par le cœur, et ce même si les membres répondent. Mais il y a un autre secret dans ce verset, à savoir qu'Allah a mentionné pour eux la Législation et l'ordre de la suivre - qui correspond à l'ordre de répondre à Allah et Son messager - parallèlement au fait qu'Il a mentionné le destin et la clairvoyance en lui. Ainsi, cela est semblable à Sa Parole: "Pour celui d'entre vous qui souhaite suivre le droit chemin. Mais vous ne le souhaiterez que Si Allah le veut, le Seigneur de l'univers." s81v28-29 "Que celui qui le souhaite s'en rappelle. Mais ils ne s'en rappelleront que si Allah le veut." s74v55-56

25. Et craignez une Fitnah (calamité, épreuve) qui



n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous.  
Et sachez qu'Allah est dur en punition.

Allah met en garde Ses serviteurs croyants contre une épreuve qui pourrait atteindre aussi bien les pécheurs que les autres sans qu'elle ne soit restreinte à ceux qui commettent les péchés ou à ceux qui se proposent de les commettre et nul ne serait capable de la repousser. A ce propos l'imam Ahmad rapporte que Moutraf a dit: "Nous demandâmes à Az-Zoubayr: "Qu'est-ce que vous êtes venus faire après avoir perdu le calife qui fut assassiné. Serait-il pour crier vengeance?" Il répondit: "Du temps de l'Envoyé d'Allah ﷺ, Abou Bakr, 'Umar et 'Othman, nous lisions souvent ce verset: (Et craignez une Fitnah (calamité, épreuve) qui n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous) Nous ne comptons pas qu'un jour nous ont serions les auteurs jusqu'à son avènement". Quant à As-Souddy, il a déclaré que les concernés par ce verset étaient uniquement les hommes de Badr qui se sont combattus le jour du "Jamal" (Yaoum Al-Jamal) "La bataille du chameau"<sup>5</sup>.

D'après Ibn Abbas: "Allah ordonne aux croyants de réprouver tout ce qui est blâmable sinon ils seront touchés par le châtiment divin".

Ouday Ibn Oumayra rapporte qu'il a entendu l'Envoyé d'Allah ﷺ dire: "Allah تعالى ne châtie pas l'ensemble des

<sup>5</sup> La bataille du chameau: 'Ali Ibn Abi Talib<sup>(ra)</sup> décida de combattre ceux qui refusaient ses ordres. Et Mou'awiyah était l'un d'entre eux. Il leva son armée de Médine qu'il choisit comme centre de départ pour ses opérations. Il écrivit à ses domestiques de demander aux Ansars de lui fournir des forces mais les rapides et successifs événements qui s'ensuivirent à La Mecque lui firent changer ses plans et il transféra le centre de ses opérations près de Basra. La bataille du Chameau, entraînée par la grande sédition, eut lieu au mois de Joumadah Thani de l'année 33 de l'Hégire (653) et elle causa la mort de plusieurs dizaines de milliers de Musulmans. Avant la bataille, le grand Compagnon, 'Uthman Ibn Hounayf Ibn Wahib al-Awsi al-Ansari<sup>(ra)</sup> dit: " A Allah nous sommes et à Lui nous retournons ! La quiétude de l'Islam est perdue par le Seigneur de la Ka'bah ! " (Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah) ". Plus de 10.000 Musulmans et pas les moindres furent tués lors de cet affrontement. Après la Bataille du Chameau, l'Âmir des Croyants 'Ali Ibn Abi Talib<sup>(ra)</sup> se prépara à combattre Mou'awiyah et les soldats de Syrie qui étaient avec lui. Et étant le Commandeur des Croyants, il n'a ni doute et ni discussion sur la justesse de son acte.

hommes pour les mauvaises actions d'une partie d'entre eux à moins qu'ils ne voient ces choses blâmables sans les réprouver, alors qu'ils sont capables de le faire. S'ils ne le font pas,  Allah ch tie le tout sans exception" (Rapport  par Ahmad).

L'imam Ahmad rapporte d'apr s Houdhayfa Ibn Al-Yaman que l'Envoy  d'Allah ﷺ a dit: "Par celui qui tient mon  me dans Sa main, vous commanderez le convenable et interdirez le bl mable sans quoi Allah enverra sur vous un ch timent de Lui, puis vous l'invoquerez mais il ne vous r pondra pas (vous ne serait pas exauc )"

(Rapport  par Tirmidhi et Ahmad).

D'apr s An-Nou'm n Ibn Bachir<sup>(ra)</sup>, le Proph te ﷺ a dit : " L'image de celui qui ne reconna t pas les interdits d'Allah et cherche   les abolir et l'image de celui qui les transgresse est celle d'un groupe de gens qui ont tir  au sort pour donner   chacun d'eux sa place dans un bateau. A certains revint le pont et   d'autres la cale. Ceux qui logeaient dans la cale  taient oblig s de passer par le pont pour puiser l'eau. Ils dirent : "Si nous faisons un trou dans la partie qui nous revient, nous cesserons de d ranger ceux qui sont au dessus de nous". S'ils les laissaient r aliser ce d sir, c'est leur perte   tous; et s'ils les en emp chent, c'est leur salut   eux et   tous. "

(Rapport  par Ahmad, Boukhari et Tirmidhi)

Oum Salama<sup>(ra)</sup> la femme du Proph te ﷺ a rapport  qu'elle l'a entendu dire: "Si les p ch s de ma communaut  se produiront au grand jour, Allah leur infligera un ch timent venant de Lui." Je lui demandai: "  Envoy  d'Allah, n'y aura-t-il pas parmi eux des hommes

vertueux? - Oui, répondit-il - Que feront-ils alors?" Il répliqua: "Ils seront touchés par ce châtiment puis ils jouiront du pardon d'Allah et de Sa Satisfaction" (Rapporté par Ahmad).

26. Et rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux, opprimés sur terre, craignant de vous faire enlever par des gens. Il vous donna asile, vous renforça de Son secours et vous attribua de bonnes choses afin que vous soyez reconnaissants.

Allah rappelle aux croyants Ses bienfaits et Sa bonté envers eux. Ils étaient peu nombreux, faibles et peureux, Il les a rendus plus nombreux, les a secourus et fortifiés, et enfin Il leur a accordé de Ses multiples grâces et bienfaits. Tel était aussi le cas des premiers croyants à la Mecque: Peu nombreux, contraints et persécutés, ayant peur que les gens ne les enlèvent, de partout dans le pays pour cause de leur faiblesse. Ils restèrent ainsi jusqu'à leur émigration à Médine où ils trouvèrent un asile, des partisans et des frères très hospitaliers qui ne tardèrent pas à les accueillir en leur prodiguant biens et amitié.

A cet égard Qatada raconte: Cette tribu parmi les autres Arabes était la plus humiliée, indigente, nue, égarée. Celui parmi ses hommes qui y vivait, passait sa vie en misérable, et celui qui mourait, avait le Feu. Par Allah nous ne reconnaissons pas d'autres qui soient pires ou plus misérables qu'eux. Avec l'avènement de l'Islam qui envahit les pays, ils devinrent, plus aisés, plus puissants et subjuguèrent les autres. Grâce à l'Islam, vous avez bien constaté ce qu'Allah a accordé, soyez

donc reconnaissants envers votre Seigneur qui aime les reconnaissants ceux auxquels Il comblera leur besoin.

27. Ô vous qui croyez! Ne trahissez pas Allah et le Messenger. Ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placé en vous?

28. Et sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une Fitnah (épreuve) et qu'auprès d'Allah il y a une énorme récompense.

Le premier verset fut révélé au sujet de Abou Loubaba Ibn Abdul Mundhir lorsque l'Envoyé d'Allah ﷺ l'envoya à Bani Quraydha pour accepter le jugement du Prophète. En le consultant pour savoir leur sort, Abou Loubaba porta sa main à son cou (informant les juifs), un geste qui signifiait la mort. Puis, comme il devina que par son geste il a trahi Allah et Son Envoyé, il fit serment de ne plus manger jusqu'à ce qu'il trépasse ou qu'Allah accepte son repentir. A ces fins, il se rendit à la mosquée de Médine où il s'attacha lui-même à une de ses colonnes, et resta ainsi neuf jours jusqu'à qu'à la fin il tomba évanoui. Allah ensuite fit descendre son repentir à l'Envoyé d'Allah ﷺ et les hommes accoururent vers Abou Loubaba pour lui annoncer la nouvelle. Voulant le détacher de la colonne, il leur fit serment que seul le Prophète ﷺ devait le faire. Lorsque ce dernier arriva pour le libérer de ses liens, il lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, j'ai fait un vœu de donner une partie de mes biens en aumône" Il lui répondit: "Il te suffit de consacrer le tiers".

Dans les deux Sahihs, on trouve l'histoire de Hatib Ibn Balta'a qu'on avait mandé à la suite de la découverte d'une lettre qu'avait envoyée aux associateurs de la

Mecque, en leur avertissant que l'Envoyé d'Allah ﷺ se prépare pour la conquête de cette ville. En interrogeant Hatib, il avoua sa trahison, 'Umar Ibn Al-Khattab se leva alors en disant: "Ô Envoyé d'Allah, permets-moi de trancher la tête à cet hypocrite qui a trahi Allah, son Messenger et les croyants" - **Laisse-le**, lui répondit-t-il, **il a participé à l'expédition de Badr. Qui sait, peut être Allah a des égards pour ceux qui ont assisté à Badr en leur disant: "Faites ce que vous voudrez, je vous pardonne"**.

Mais il s'avère que ce verset a une portée générale malgré qu'il a été révélé dans une circonstance particulière, étant donné que la trahison concerne tous les péchés véniels soient-ils ou capitaux.

Quant à l'expression **(Ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placé en vous?)** Ibn Abbas a dit qu'il s'agit des devoirs prescrits qu'Allah a confiés aux hommes qui doivent les observer sans les négliger. Et suivant une variante: Ne trahissez pas Allah et le Messenger en négligeant la sunna et commettant les péchés.

Selon d'autres interprétations: Ne divulguez pas tout ce que vous aurez entendu dire du Prophète pour qu'il ne parvienne aux mécréants. Ou: Ne trompez pas Allah et le Prophète à la façon des hypocrites.

**(Et sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une Fitnah (épreuve))** Les biens et les enfants qu'accorde Allah aux hommes constituent, en fait, une épreuve et une tentation pour savoir s'ils Lui sont reconnaissants et s'ils s'en servent pour Lui obéir ou bien ils seront un



moyen pour se détourner de Lui comme Il les exhorte dans ce verset: **Ô vous qui avez cru! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah.s63v9.** (et qu'auprès d'Allah il y a une énorme récompense) une expression qui signifie qu'Allah réserve aux croyants une récompense meilleure que les enfants et les richesses, qui est le Paradis, car il se peut qu'ils soient comme des ennemis pour eux s'ils les distraient du souvenir d'Allah et, alors que par la suite, ils ne pourraient rien pour eux auprès de Lui. Allah est celui qui dispose de tout ce qu'il a créé et qui donnera la plus belle récompense le jour de la résurrection aux croyants.

Dans un hadith authentifié l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: " **3 choses, qui lorsqu'elles sont chez une personne, elle goûte à la douceur de la foi: qu'elle aime Allah et Son prophète pus que quiconque ; lorsqu'elle aime une personne, qu'elle ne l'aime que pour Allah ; qu'elle déteste retourner à la mécréance après qu'Allah l'en ai préservé comme elle détestera se jeter dans le feu"** (Rapporté par Boukhari et Mouslim). Donc aimer l'Envoyé d'Allah passe avant l'amour des enfants et des richesses et cela constitue un signe de foi.

**29. Ô vous qui croyez! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner [entre le bien et le mal, le faux et le vrai ect...], vous effacera vos méfaits et vous pardonnera. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce.**

Cette distinction a été interprétée de plusieurs façons. La plus correcte signifie la possibilité qu'accorde Allah à

ceux qui le craignent de distinguer entre la vérité et l'erreur. Cela ne sera acquis que grâce à la soumission aux ordres divins et l'abstention de commettre tout ce qu'Il a interdit, on arrivera alors à réaliser cette distinction et à assurer une issue d'où on pourra accéder au bonheur dans l'au-delà. Allah absoudra les péchés dans la vie future et les dissimulera dans la vie présente. Ceci est un moyen pour obtenir une récompense incommensurable selon cette promesse d'Allah: **Ô vous qui avez cru! Craignez Allah et croyez en son messager pour qu'Il vous accorde deux parts de Sa miséricorde, et qu'Il vous assigne une lumière à l'aide de laquelle vous marcherez, et qu'Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux.s57v28.**

**30.** [Et rappelle-toi] **le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. Ils complotèrent, mais Allah a fait échouer leur complot, et Allah est le meilleur en stratagèmes.**

Oubayd Ibn Oumayr rapporte: "Lorsque les associateurs usèrent de stratagèmes contre le Prophète ﷺ pour s'emparer de lui, pour le tuer ou pour l'expulser du pays, son oncle paternel Abou Talib lui dit: "Es-tu au courant de leur complot?" **Certes oui** répondit le Prophète ﷺ, **ils veulent m'emprisonner, me tuer ou me bannir**". Et l'oncle de demander: "Qui t'a appris cela? - **Mon Seigneur,** répliqua-t-il. Abou Talib rétorqua: "Quel magnifique Seigneur! Sois donc bon à son égard". - **Que je sois bon à son égard?** riposta le Prophète ﷺ **c'est plutôt Lui qui devra l'être**". A cette occasion le verset précité fut

révélé. L'auteur de cet ouvrage trouve que ce hadith est étrange car le verset fut descendu à Médine alors que les associateurs et Abou Talib vivaient à La Mecque. Leur complot fut tramé la nuit de l'émigration.

Ce qui corrobore ce commentaire est le récit que raconte Muhammad Ibn Ishaq d'après Ibn Abbas et qui est le suivant: "Un groupe des notables Quraychites décidèrent de se réunir à Dar-An-Nadwa (leur parlement) pour tenter de trouver une issue au problème du Prophète ﷺ. Shaytan, prenant les traits d'un vieil homme, les rencontra. Ils lui demandèrent: "Qui es-tu?" - Un vieillard de Najd, répondit-il, je sais que vous avez un problème et je suis venu pour écouter vos paroles et vous aider peut-être de mes conseils.

Il fut admis à la réunion. Un des conspirateurs dit: "Pensez bien à cet homme (le Prophète), on ne peut plus s'assurer qu'il ne nous attaquera un jour avec ses partisans".

Un autre suggéra: "Enfermez-le dans une geôle et laissez-le y mourir à l'instar des autres poètes Zouhayr et An-Nabigha.

C'est alors que l'ennemi d'Allah (le démon) s'écria: "Je ne suis pas de votre avis. Si vous l'emprisonnez comme vous dites, ses compagnons le sauront et vous attaqueront pour le libérer. Leur nombre augmentera grâce à lui et ils vous vaincront. Non, cherchez une autre solution".

- Ce vieillard a raison, dirent-ils. Pensez à une autre solution.

Un autre homme proposa: "Exilez-le du pays. S'il quitte nos terres, peu nous importe où il ira".

Le vieillard de Najd objecta: "Non, ce n'est pas une bonne idée. N'avez-vous pas noté ses paroles mielleuses avec lesquelles il ensorcelle les hommes. Par Allah si vous le laissez partir, il pourra rassembler tous les autres Arabes contre vous et viendront tuer les chefs parmi vous et vous expulser de votre propre pays". Ils répondirent tous: "Ce vieillard a raison, cherchons une autre solution".

Abou Jahl<sup>(que la malédiction d'Allah soit sur lui)</sup> suggéra: "Je crois, que j'ai trouvé la meilleure des solutions. Vous choisissez un jeune homme honnête de chaque tribu, lui donnez un sabre afin que le groupe aille tuer cet homme. Son sang sera dispersé dans toutes les tribus, et je ne pense pas que cette phratrie de Bani Hachim puisse affronter les autres tribus. Nous pourrions leur payer le prix du sang et serons en sécurité ensuite contre tout méfait".

Le vieillard de Najd s'exclama: "Par Allah, c'est la meilleure des solutions, et je ne trouve pas d'autre".

Sur ces entrefaites, ils se dispersèrent, et Jibr'il vint trouver l'Envoyé d'Allah ﷺ pour le mettre au courant de ce complot. Il ne devait donc pas passer cette nuit chez lui, et Allah lui permit alors de quitter La Mecque pour émigrer vers Médine. Après son arrivée à cette ville, Il lui révéla la sourate du Butin pour lui rappeler Ses bienfaits. Il lui dit: ([Et rappelle-toi] **le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. Ils complotèrent, mais Allah a fait échouer leur complot, et Allah est le meilleur en stratagèmes**). Et au sujet de l'idée de l'emprisonner à l'instar des autres poètes, Il lui dit: **Ou**

bien ils disent: "C'est un poète! Attendons pour lui le coup de la mort" s52v30.

Et Ibn Ishaq de poursuivre le récit: "Jibr'il ordonna donc au Prophète ﷺ de ne plus passer la nuit à l'endroit habituel. Ce dernier convoqua alors Ali Ibn Abi Talib et lui demanda de se coucher sur son lit et de s'envelopper de sa couverture verte. Ali s'exécuta et le Prophète ﷺ sortit de sa demeure et trouva les jeunes hommes qu'Allah les avait aveuglés (afin qu'ils ne le voient pas sortir). Il prit une poignée de Sable et la jeta sur leurs têtes en récitant: *Yâ-Sin Par le Qur'an plein de sagesse. Tu [Muhammad] es certes du nombre des messagers, sur un chemin droit. C'est une révélation de la part du Tout-Puissant, du Très Miséricordieux, pour que tu avertisses un peuple dont les ancêtres n'ont pas été avertis: ils sont donc insouciantes. En effet, la Parole contre la plupart d'entre eux s'est réalisée: ils ne croiront donc pas. Nous mettrons des carcans à leurs cous, et il y en aura jusqu'aux mentons: et voilà qu'ils iront têtes dressées. et Nous mettrons une barrière devant eux et une barrière derrière eux; Nous les recouvrirons d'un voile: et voilà qu'ils ne pourront rien voir.* s36v1à9.

Ibn Hibban et Al-Hakim ont rapporté d'après Ibn Abbas que Fatima entra en pleurant chez son père, l'Envoyé d'Allah ﷺ. Il lui demanda: "Pourquoi pleures-tu, ma fille?" - Comment ne pas pleurer, répondit-elle alors que ces gens-là parmi les chefs Quraychites se sont engagés au sein de la Ka'ba et ont juré par Al-lat, Al-Ouzza et Manat qu'ils vont te tuer quand ils te rencontrent.



Chacun d'eux aura dispersé une part de ton sang". Il lui répliqua: "Apporte-moi de l'eau pour mes ablutions." Les ablutions terminées, l'Envoyé d'Allah ﷺ quitta sa demeure pour se rendre à la Mosquée. En le voyant, ils s'écrièrent: "Le voilà!" Ils baissèrent leurs têtes et ne purent plus le voir. L'Envoyé d'Allah ﷺ prit une poignée de sable et la jeta contre leurs visages en disant: "Que les visages soient enlaidis". Tout homme dont le sable l'atteignit en ce jour-là fut tué le jour de Badr en mécréant".

Le reste du récit est le suivant: "Ali<sup>(ra)</sup> passa la nuit sur le lit du Prophète qui quitta sa demeure pour se diriger vers la grotte. Les associateurs, quant à eux, passèrent la nuit en guettant Ali, qu'ils prenaient pour le Prophète ﷺ. Le lendemain matin, ils s'élancèrent contre lui, et ainsi Allah déjoua leur complot. Ils lui demandèrent: "Où est ton compagnon?" - Je ne sais pas, leur répondit-il, suivez ses traces.

Arrivés à la montagne, ils perdirent tout signe. Ils l'escaladèrent, passèrent par la grotte et, voyant sur son entrée une toile d'araignée, se dirent: "S'il était entré dans cette grotte, il ne devait pas y avoir une toile d'araignée". Le Prophète ﷺ devait y passer par la suite trois nuits avec son compagnon Abou Bakr.

31. Et lorsque Nos versets leur sont récités, ils disent: "Nous avons écouté, certes! Si nous voulions, nous dirions pareil à cela, ce ne sont que des légendes d'anciens.

32. Et quand ils dirent: "Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux".

33. Allah n'est point tel qu'Il les châtie, alors que tu es au milieu d'eux. Et Allah n'est point tel qu'il les châtie alors qu'ils demandent pardon.

En entendant réciter les versets du Qur'an, les associateurs dans leur obstination, rébellion et égarement, disaient: "Nous les avons déjà entendus. Au reste, il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant" et ce ne fut de leur part que gloriole car ils furent défiés plus d'une fois de produire une seule sourate pareille à celle du Qur'an. On a dit que An-Nadar Ibn Al-Harith était l'auteur de ces paroles, à savoir qu'il a passé un bon moment en perse où il a retenu tant de choses de leurs rois Roustom et Asfandiarde. En retournant à La Mecque, l'Envoyé d'Allah ﷺ était alors chargé de communiquer le message et d'appeler à Allah, en récitant du Qur'an aux hommes.

Chaque fois que l'Envoyé d'Allah ﷺ quittait une assemblée, An-Nadar Ibn Al-Harith prenait sa place pour raconter aux hommes les histoires des ancêtres en leur demandant à la fin: "Qui de nous est le meilleur rapporteur moi ou Muhammad?" Pour cela, Allah facilita la tâche aux croyants de le capturer le jour de Badr, et l'Envoyé d'Allah ﷺ ordonna ensuite de le ligoter et lui trancher la tête devant lui, et les hommes s'exécutèrent. On a dit aussi que Al-Miqdad Ibn Al-Aswad le captura selon le récit d'Ibn Jarir.

(ce ne sont que des légendes d'anciens) c'est à dire des légendes racontées par les Anciens. Ces propos ne sont que de purs mensonges car les mécréants, entendant cela, disaient: "Ce sont des contes d'anciens qu'il se fait écrire! On les lui dicte matin et soir!" Dis: "L'a fait descendre Celui qui connaît les secrets dans les cieux et la terre. Et Il est Pardonneur et Miséricordieux.

S25v5v6. Et Allah n'est indulgent et miséricordieux qu'envers ceux qui se repentent et reviennent à Lui pour obtenir Son pardon.

Poussés par leur obstination et leur ignorance, les associateurs dirent: "Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux" Voilà ce qu'on leur reprocha: "il leur valait mieux de demander au Seigneur: "Ô Allah, si cela est la vérité venant de Toi, dirige-nous vers elle et fais qu'on la suive". Mais ils implorèrent Allah de hâter leur châtiment, comme Il montre leur attitude similaire dans un autre verset: Et ils te demandent de hâter [la venue] du châtiment. S'il n'y avait pas eu un terme fixé, le châtiment leur serait certes venu.s29v53 et: Et ils disent

[ironiquement]: "Seigneur, hâte-nous notre part avant le jour des Comptes".s38v16.

Ainsi fut la demande des ignorants parmi le peuple de Shu'ayb quand ils lui dirent: Fais donc tomber sur nous des morceaux du ciel si tu es du nombres des véridiques!"s26v187.

Anas Ibn Malik rapporte qu'Abou Jahl Ibn Hicham s'écria: "Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors,

fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux". Allah fit descendre à cette occasion: (Allah n'est point tel qu'Il les châtie, alors que tu es au milieu d'eux. Et Allah n'est point tel qu'il les châtie alors qu'ils demandent pardon).

Au sujet du dernier verset Ibn Abbas rapporte: "Les associateurs faisaient le tawaf autour de la Maison sacrée et disaient: "Ô Allah, nous répondons à ton appel; nous répondons à ton appel. Tu n'as pas d'associés, sauf un seul qui T'appartient ainsi que ce qu'il possède. Nous implorons Ton pardon. Nous implorons Ton pardon". C'est à leur sujet que ce verset fut révélé: (Allah n'est point tel qu'Il les châtie, alors que tu es au milieu d'eux). Dans leur ancienne attitude ils jouissaient de deux facteurs qui leur assuraient la sécurité: La présence du Prophète ﷺ parmi eux et le pardon. Le Prophète ﷺ mourut et il ne leur resta que la demande du pardon".

Une interprétation semblable a été faite par Ad-Dahak. A ce propos l'imam Ahmad rapporte d'après Abou Sa'id que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Le démon a dit: "Ô Seigneur, je jure par Ta puissance, je ne cesserai de tenter Tes serviteurs tant qu'ils sont en vie". Et le Seigneur de lui répondre: "Par Ma puissance et Ma majesté, Je ne cesserai de leur accorder Mon pardon tant qu'ils l'implorent"(Rapporté par Ahmad et Al-Hakim)

34. Qu'ont-ils donc pour qu'Allah ne les châtie pas, alors qu'ils repoussent [les croyants] de la Mosquée sacrée, quoiqu'ils n'en soient pas les Awliya [sing: wali, veut dire: alliés, partisan, ami, bien-aimé, gardiens....], car ses

Awliya ne sont que les pieux. Mais la plupart d'entre eux ne le savent pas.

Anas ibn Malik<sup>(ra)</sup> rapporte: Abu Jahl dit: "Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux". Aussi, ce verset fut-il révélé: "Allah n'est point tel qu'Il les châtie, alors que tu es au milieu d'eux. Et Allah n'est point tel qu'il les châtie alors qu'ils demandent pardon. Qu'ont-ils donc pour qu'Allah ne les châtie pas, alors qu'ils repoussent [les croyants] de la Mosquée sacrée, quoiqu'ils n'en soient pas les Awliya, car ses Awliya ne sont que les pieux. Mais la plupart d'entre eux ne le savent pas." (Mouslim)

35. Et leur prière, auprès de la Maison, n'est que sifflement et battements de mains: "Goûtez donc au châtiment, à cause de votre mécréance!"

Allah n'avait pas châtié les associateurs de La Mecque à cause de la bénédiction du Prophète ﷺ qui vivait parmi eux. Quand il les quitta, forçait d'émigrer vers Médine, Allah leur fit goûter Sa puissance en faisant tuer une partie et capturant une autre parmi leurs chefs et notables. Puis Il les dirigea vers les moyens d'effacer leurs péchés et fautes en implorant Son pardon. Mais Qatada et As-Souddy ont déclaré qu'ils n'avaient jamais demandé au Seigneur de leur pardonner, autrement Il ne les aurait pas châtiés.

Quant à Al-Hassan Al-Basri et Ikrima, ils ont précisé que ce verset: (Allah n'est point tel qu'Il les châtie) fut abrogé par le verset suivant: (Qu'ont-ils donc pour qu'Allah ne les châtie pas) et c'est pourquoi ils ont



combattu à La Mecque et éprouvé la faim et les calamités.

Ces associateurs, pourquoi Allah ne les punirait-Il pas alors qu'ils écartent les croyants de la Maison Sacrée qui se trouve à La Mecque, ces derniers sont vraiment les Awliya de cette mosquée et les plus dignes d'y faire le tawaf tout autour: Ceux qui craignent Allah et les compagnons du Prophète ﷺ. Allah montre cela aussi d'une façon plus précise quand Il dit: **Il n'appartient pas aux associateurs de peupler les mosquées d'Allah, vu qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leurs mécréance. Voilà ceux dont les œuvres sont vaines; et dans le Feu ils demeureront éternellement. Ne peupleront les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et ne craignent qu'Allah. Il se peut que ceux-là soient du nombre des bien-guidés.s9v17-18** et aussi dans ce verset: **Dis:"Y combattre est un péché grave, mais plus grave encore auprès d'Allah est de faire obstacle au sentier d'Allah, d'être mécréant envers Celui-ci et la Mosquée sacrée, et d'expulser de là ses habitants..s2v217.**

Al-Hafidh Ibn Mardawaih rapporte d'après Anas Ibn Malik qu'on demanda à l'Envoyé d'Allah ﷺ: "Qui sont tes amis?" Il répondit: **"Ils sont ceux qui craignent Allah"**, puis il récita le verset.

Puis Allah raconte ce qui était le comportement des associateurs au sein du Temple sacré: "Leur prière dans le Temple n'était que clameurs et applaudissements", Ils y sifflaient et battaient les mains. D'autant plus, comme

raconte Ibn Abbas, les associateurs de Quraych faisaient les tournées autour de la Maison à l'état de nudité totale.

Quant à Ibn Omar, il a commenté leur geste en disant qu'ils agissaient ainsi pour brouiller la prière du Prophète ﷺ, ou selon les dires d'Az-Zouhari, ils tournaient les croyants en dérision. Pour répondre à leurs méfaits, Allah leur dit: "**Goûtez donc au châtiment, à cause de votre mécréance!**".

**36.** Ceux qui ne croient pas dépensent leurs biens pour éloigner [les gens] du sentier d'Allah. Or, après les avoir dépensés, ils seront pour eux un sujet de regret. Puis ils seront vaincus, et tous ceux qui ne croient pas seront rassemblés vers l'Enfer,

**37.** afin qu'Allah distingue le mauvais du bon, et qu'Il place les mauvais les uns sur les autres, pour en faire un amoncellement qu'Il jettera dans l'Enfer. Ceux-là sont les perdants.

Mouhammd Ibn Ishaq raconte: "Après la défaite des associateurs à Badr et leur retour à La Mecque, Abou Soufian put récupérer toute la caravane (de marchandise). 'Abdullah Ibn Abi Rabi'a, Ikrima Ibn Abou Jahl et Safwan Ibn Oumaya se rendirent chez lui à la tête d'un groupe des Qurayshites qui avait perdu des pères, fils et frères. Arriver auprès d'Abou Soufian et de ceux qui avaient une part des biens dans la caravane, ils adressèrent leurs plainte: "Ô Qurayshites! Muhammad a massacré votre élite et vous a laissés sans pers, ni fils ni frère! Donnez-nous les biens de cette caravane, peut-être nous arriverons à nous venger de

lui". Les gens de Quraysh ne tardèrent pas à leur en donner. C'est à cette occasion que fut révélé ce verset: "les mécréants emploient leurs biens.... jusqu'à: "Ce sont là les reprouvés"(Ceux qui ne croient pas dépensent leurs biens... jusqu'à: Ceux-là sont les perdants).

Ad-Dahak a dit: "Bien que ce verset fut descendu à propos d'un groupe de Quraychites, son application est générale, car Allah, par cela, voulut montrer que tous ceux qui dépensent leurs richesses pour écarter les hommes de la vérité, ils ne font que les gaspiller puis ils déploreront de l'avoir fait. Ceux-ci veulent éteindre, de leurs bouches, la lumière d'Allah et la proclamation de la parole de la vérité. Mais Allah parachèvera Sa lumière en dépit des mécréants. Voilà l'opprobre qu'ils subiront dans le bas monde et un châtiment très douloureux leur sera réservé dans l'autre. Quiconque vivra (parmi les mécréants) verra de ses propres yeux et entendra de ses propres oreilles ce qui lui causera tant de peines". Voilà le sens de ces paroles divines: (Or, après les avoir dépensés, ils seront pour eux un sujet de regret. Puis ils seront vaincus, et tous ceux qui ne croient pas seront rassemblés vers l'Enfer). Quant aux dires d'Allah: "Allah distingue les mauvais des bons" Ibn Abbas a dit que cela signifie la distinction entre les heureux et les malheureux, et selon As-Soudy, entre les fidèles et les mécréants. Ce qui est probable, c'est que cette distinction sera faite dans la vie future d'après les dires d'Allah: Nous dirons à ceux qui ont donné [à Allah] des associés:" A votre place, vous et vos associés." Nous les séparerons les uns des autres. s10v28 ou ce verset: Le

jour où l'Heure arrivera, ce jour-là ils se sépareront [les uns des autres].s30v14. Il se peut aussi que cette distinction soit faite dans la vie présente en exposant les œuvres des croyants d'après le verset (afin qu'Allah distingue le mauvais du bon) en séparant ceux qui veulent combattre dans la voie d'Allah contre les mécréants de ceux qui s'abstiennent de le faire, comme le Seigneur nous l'expose dans ce verset: Et tout ce que vous avez subi, le jour où les deux troupes se rencontrèrent, c'est par la permission d'Allah, et afin qu'Il distingue les croyants, et qu'Il distingue les hypocrites.s3v166-167 et dans cet autre: Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon.s3v179.

(afin qu'Allah distingue le mauvais du bon, et qu'Il place les mauvais les uns sur les autres, pour en faire un amoncellement qu'Il jettera dans l'Enfer. Ceux-là sont les perdants) Allah a éprouvé les croyants par les mécréants pour les combattre en destinant aux derniers de dépenser leurs richesses, pour qu'il sépare le mauvais du bon. Il entasse les mauvais les uns sur les autres, les amoncelle tous ensemble, et les précipite en enfer. Voilà le sort des perdants dans les deux mondes.

38. Dis à ceux qui ne croient pas que, s'ils cessent [d'être mécréant] on leur pardonnera ce qui s'est passé. Et s'ils récidivent,[ils seront châtiés]; à l'exemple de [leurs] devanciers

39. Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Fitna, et que la religion soit entièrement à Allah seul.

S'ils cessent [ils seront pardonnés car] Allah observe bien ce qu'ils œuvrent.

40. Et s'ils tournent le dos, sachez qu'Allah est votre Maître. Quel excellent Maître et quel excellent Protecteur!

Ibn 'Umar<sup>(ra)</sup> rapporta qu'on lui avait demandé: "Que penses-tu du combat de la Fitna (combattre les séditions), Ibn 'Umar dit: "Sais-tu ce qu'est la fitna?" Muhammad ﷺ combattait les mushrikin, et (les combattre) entrer dans le combat de la fitna (combattre le Shirk et les troubles), et non comme votre combat qui a pour but al mulk (la royauté, le pouvoir)" (Bukhari n° 4651)

Allah ordonne à Son Prophète ﷺ de dire aux mécréants que s'ils cessent toute obstination et mécréance, et s'ils se convertissent, reviennent à Lui repentants, tous leurs péchés commis auparavant à cause de leurs mécréances leurs seront absous, comme il est dit dans un hadith authentifié: "Quiconque devient un bon musulman ne sera plus interrogé sur ce qu'il a fait dans le temps de l'ignorance (Jahiliyyah). Mais s'il nuit à son Islam après sa conversion, on lui demandera compte de ce qu'il aura commis de péchés avant et après sa conversion. Et dans un autre hadith, l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: " L' Islam abroge toutes les religions précédentes, et le repentir efface tous les péchés commis".

Contre cette promesse, il y a cette menace: (s'ils récidivent) et persévèrent dans leur mécréance, ou bien recommencent leurs méfaits, qu'ils se rappellent alors l'exemple des peuples qui les ont précédés, ils avaient



traité les Prophètes de menteurs et persistaient dans leur égarement, nous avons sévi contre eux et les avons châtiés. (Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Fitna, et que la religion soit entièrement à Allah seul). Al-Boukhari rapporte d'après Ibn 'Umar qu'un homme vint lui dire: "Ô Abou Abdul Rahman, n'entends-tu pas ce qu'Allah a dit dans Son Livre: Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux...s49v9, qui donc t'empêche de combattre comme Allah a prescrit dans ce verset?" Il lui répondit: "Ô fils de mon frère, qu'on me reproche pour n'avoir pas combattu m'est préférable au reprocher, si je combats, de ce verset: Quiconque tue intentionnellement un croyant, sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtiment.s4v93. Et l'homme de répliquer: "Mais Allah a dit: (Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Fitna, et que la religion soit entièrement à Allah seul) Ibn 'Umar rétorqua: "Nous nous sommes déjà conformés à cet ordre du temps de l'Envoyé d'Allah ﷺ alors que les musulmans étaient peu nombreux. On éprouvait l'un d'eux dans sa religion et le résultat ou bien on le tuait, ou on faisait de lui un prisonnier. Mais toute tentation avait cessé lorsque les musulmans sont devenus plus nombreux. Cet homme, constatant qu'il n'a pas obtenu le résultat qu'il voulait, redemanda à Ibn Omar: "Que penses-tu alors de 'Othman et de 'Ali?" Et Ibn 'Umar de répondre: "Allah avait pardonné à 'Othman, mais vous avez répugné cette grâce d'Allah. Quant à 'Ali, il est le

cousin et le beau-fils de l'Envoyé d'Allah ﷺ, et voilà sa fille là où vous la voyez". L'expression (Fitna) citée dans le verset signifie, d'après Ibn Abbas "Le polythéisme" ou "l'épreuve dans la religion" selon 'Ourwa Ibn Az-Zoubayr. (et que la religion soit entièrement à Allah seul) cette religion qui est basée sur l'unicité d'Allah d'après Ibn Abbas, ou l'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah sans qu'il y ait du polythéisme et de renier toute autre divinité, selon Al-Hassan et Qatada. Ce qui renforce cette opinion est ce hadith cité dans les deux Sahihs où l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent qu'il n'y a de vrai dieu qu'Allah et que Mohammad est le messenger d'Allah. S'ils font cela, leurs vies et leurs biens deviennent inviolables sauf pour un droit de l'Islam, et leur sort est entre les mains d'Allah." Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim.

(S'ils cessent) c'est à dire: s'ils cessent le combat, ou bien selon une autre interprétation: s'ils renoncent à leur mécréance, et comme vous ne pouvez plus scruter leur for intérieur (Allah observe bien ce qu'ils œuvrent). Ceci est pareil aux dires d'Allah: Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre.s9v5. Et dans un autre verset Il a dit à leur sujet: ils deviendront vos frères en religion.s9v11 et aussi: S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes.s2v193

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé d'Allah ﷺ fut mis au courant que Oussama (Ibn Zayd) a tué un polythéiste de son sabre après avoir attesté qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah. Il dit à Oussama: "L'as-tu tué après avoir

témoigné qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah? Quel argument auras-tu au jour de la résurrection contre cette profession de foi?" Il lui répondit: "Ô Envoyé d'Allah, il ne l'a prononcée que pour se sauver!" Et le Prophète ﷺ de répliquer: "As-tu fendu son cœur?", et il ne cessa de lui reprocher son mauvais agissement à tel point, ajouta Oussama, que j'aurais souhaité ne pas être musulman avant ce jour-là" (Rapporté par Boukhari et Mouslim)

(s'ils tournent le dos) en persévérant dans leur hostilité contre vous, (sachez qu'Allah est votre Maître) qui vous secourra contre vos ennemis car (Quel excellent Maître et quel excellent Protecteur!).

**41.** Et sachez que, tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messenger, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs [en détresse] si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, le jour du Discernement: le jour où les deux groupes s'étaient rencontrés, et Allah est Omnipotent.

Parmi les faveurs qu'Allah a octroyées à la communauté de Muhammad ﷺ figure le butin qu'Il leur a rendu licite. Ce butin constitue tout les biens pris aux ennemis pendant les guerres en utilisant chevaux, montures et combattants, c'est à dire par la force. Il y a aussi les prises à la suite des transactions, sans faire la guerre, qui comprennent les tributs, les impôts fonciers et les biens laissés par un mort sans qu'il y ait des héritiers. Parmi les ulémas, il en est ceux qui ne distinguent pas entre ces deux sources et considèrent que tout cela

constitue un butin. (Et sachez que, tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messenger, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs [en détresse]) C'est une obligation légitime de prélever le cinquième sur le butin acquis pour être dépensé comme il est montré dans le verset, quelle que soit la valeur de ce butin.

Cependant, il y a eu différentes opinions concernant la part (appartient à Allah). Certains ont dit qu'on la dépense pour la Ka'ba. D'autres ont trouvé que le nom d'Allah a été cité dans le verset pour acquérir la bénédiction.

Quant à la part du cinquième qui revient à l'Envoyé d'Allah ﷺ, Ibn Abbas a dit: "Tout butin acquis par un régiment envoyé par le Prophète ﷺ, était partagé en cinq parts. Ce qui était destiné à Allah et à Son Envoyé ne formait qu'un cinquième de tout le butin". Cette opinion fut soutenue par Al-Baihaqi qui a rapporté d'après 'Abdullah Ibn Chaqiq qu'un homme vint trouver le Prophète ﷺ à wadi Al-Qoura en exposant un cheval. Il lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, comment doit-on partager un butin?" Il répondit: "Un cinquième revient à Allah et les quatre autres à l'armée" Et l'homme de répliquer: "Y aura-t-il une distinction entre un combattant et un autre?" - Non, rétorqua-t-il même pour la flèche que tu donnes de tes propres biens, tu n'en auras plus de droit que les autres".

'Ata a dit: "l'Envoyé d'Allah ﷺ peut disposer de ce cinquième qui lui est réservé comme il veut, et même il pourra le dépensé pour sa communauté de la façon qui lui

conviendra. A cet égard l'imam Ahmad rapporte que Al-Miqdam Ibn Ma'd Yakrib Al-Kindi tint compagnie à Oubada Ibn As-Samit, Abou Ad-Darda' et Al-Harith Ibn Mou'awiya Al-Kindi, et ils se rappelèrent un hadith particulier. Abou Ad-Darda dit à Oubada: "Ô Oubada, te souviens-tu des propos de l'Envoyé d'Allah ﷺ au sujet des cinq parties du butin dans telle et telle expéditions?" Oubada répondit: "Je me rappelle que dans une des expéditions, après avoir accompli une prière en commun avec les croyants, l'Envoyé d'Allah ﷺ prit un poil entre deux doigts et dit: "Ce poil fait aussi partie de vos prises, dont le cinquième me revient, et même ce cinquième sera de votre droit. Présentez donc (tout ce que vous gagnez) soit-il le fil ou le tissu, qu'il soit plus ou moins précieux et ne fraudez jamais le butin, car la fraude ne procurera à son auteur que la honte dans le bas monde et l'enfer dans l'autre. Appliquez les prescriptions d'Allah que vous soyez en voyage, ou résidents. Combattez pour la cause d'Allah car ce combat est une grande porte pour y accéder au Paradis et Allah en délivre de la peine et de l'angoisse". On a rapporté que le Prophète ﷺ choisissait pour lui-même parfois un esclave, une esclave, un cheval, un sabre ou autre chose qu'on appelle la part du chef (qui ne fait pas partie du cinquième), tel que le sabre qu'il avait choisi en partageant le butin acquis le jour de Badr, d'après Ibn Abbas, ce sabre qu'on appelait: "Dhul-Fiqar". A savoir aussi que Safia, son épouse, était sa part du butin selon les dires de 'Aïcha.



Yazid Ibn 'Abdullah raconte: "Nous étions dans un endroit appelé Al-Mirbad quand un homme vint vers nous portant à la main un morceau de cuir où fut écrit ce qui suit: "De Muhammad l'Envoyé d'Allah à Bani Zouhayr Ibn Aqich. Si vous attestez qu'il n'y a d'autre divinité (en droit et digne d'être adorer) qu'Allah et que Muhammad est l'Envoyé d'Allah, observez la prière, acquittez la zakat et versez le cinquième du butin ainsi que la part qui revient au Prophète et la part du chef, vous jouirez de la sécurité d'Allah et de Son Envoyé". On demanda à l'homme: "Qui a écrit cela?" - l'Envoyé d'Allah ﷺ répondit-il. (c.à.d. selon ses ordres). (Rapporté par Abou Dawoud et Nassai).

On peut conclure que l'imam -ou le gouverneur- pourra disposer des biens du butin selon les mêmes enseignements et des autres biens qui forment la capitation et l'impôt foncier.

La question qui se pose est la suivante:

"Que sera le sort du cinquième qui était réservé au Prophète ﷺ après sa mort?".

- Une opinion dit qu'il sera de droit de son successeur (c.à.d. les califes).
- Une autre dit qu'ils sera consacré aux intérêts des musulmans.
- Une troisième stipule qu'il sera dépensé en faveur de ceux qui sont cités dans le verset: (à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs [en détresse]).

- Une quatrième précise que la part du Prophète ﷺ et celle des proches reviendront aux orphelins, pauvres et voyageurs.
- Enfin une cinquième qui donne tout le cinquième aux proches.

Une autre question découle de la première:  
que faire de ces deux parts?

- Certains ont dit: La part du Prophète ﷺ sera du droit de son calife.
  - Selon d'autres: elle reviendra aux proches du Prophète ﷺ ou à ceux du calife.
  - Puis ils se sont mis d'accord à consacrer ces deux parts pour l'équipement de l'armée en montures et armes, ce qui fut appliqué du temps des deux califats Abou Bakr et 'Omar<sup>(rahm)</sup>, selon les dires de Al-A'mach d'après Ibrahim. Al-'A'mach demanda à Ibrahim: "Quel était l'avis de 'Ali a ce propos?" Il répondit: "Il l'appuyait avec force".
- Quant à la part de ses proches, elle est de droit de Bani Hachim et Bani Al-Muttalib car ces derniers ont secouru les premiers du temps de l'ignorance (Jahiliyya) et au début de l'ère islamique, puis ils furent enfermés avec le Prophète ﷺ dans un des quartiers de La Mecque pour manifester leur consentement contre les gens de Quraysh associateurs lors du blocus, et pour le défendre. Parmi eux il y avait des musulmans qui obtempérèrent à Allah et à Son Prophète, et des associateurs poussés par le sentiment tribal, orgueil et soumission aux ordres d'Abi Talib l'oncle paternel du Prophète ﷺ

Quant à Bani Abd Chams et Bani Nawfal, bien qu'ils étaient leurs cousins, ils n'approuvèrent point leur agissement, même ils leur déclarèrent la guerre et incitèrent les autres tribus à combattre l'Envoyé d'Allah ﷺ

Selon les différents dires des chroniqueurs et ulémas on peut conclure que les Bani Hachim et les Bani Al-Muttalib formaient une seule partie. Et d'après Moujahid, il leur était indigne d'accepter les aumônes, étant les proches du Prophète ﷺ et comme il y avait parmi eux les pauvres et les misérables, on leur a consacré le cinquième du butin qui tenait lieu d'aumônes, tout en préservant leur dignité car, selon les dires de l'Envoyé d'Allah ﷺ: "**Ces aumônes sont la lavure des gens**" (On a assimilé cette aumône qui purifie les biens de l'homme à la lavure de son corps ou sa lessive).

**(Les orphelins)** sont certes ceux des musulmans.

Deux opinions ont été données à leur sujet:

- La première ne distingue pas entre les riches et les pauvres.
- La deuxième concerne les indigents qui ne trouvent pas de quoi subsister ou combler leur besoin.

**(Les voyageurs)** il s'agit de ceux qui se déplacent de leur propre pays pour différents buts et se trouvent à un moment donné dans un état de besoin pour rentrer, ce que nous allons le détailler dans la sourate "Le repentir".

**(si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur)** une expression qui signifie: Appliquez les ordres divins en ce qui concerne le

cinquième du butin si vraiment vous croyez à Allah, au jour dernier et ce qui a été révélé à l'Envoyé d'Allah. A cet égard il est cité dans les deux Sahihs d'après Ibn Abbas que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit à la députation de Abd Al-Qays: "... Et je vous ordonne de faire quatre choses et de vous abstenir de quatre. Je vous ordonne de: Croire à Allah, s'acquitter des prières, payer la zakat et verser le cinquième du butin..." (Rapporté par Boukhari et Mouslim).

(le jour du Discernement: le jour où les deux groupes s'étaient rencontrés) En ce jour-là Allah a octroyé aux hommes une grande faveur en leur montrant clairement la vérité et l'erreur et les dirigeant vers la première et (ce fut le jour) où Allah a élevé la parole de la foi. C'était le jour de Badr d'après les dires d'Ibn Abbas et Ourwa Ibn Az-Zoubayr.

Le jour de Badr fut le premier combat auquel participa l'Envoyé d'Allah ﷺ à la tête de trois cent et quelques croyants alors que les associateurs comptaient entre mille et neuf cent guidés par Outba Ibn Rabi'a. Allah, en ce jour-là, mit les associateurs en déroute dont soixante-dix parmi eux furent tués et un nombre égal de prisonniers. C'était un vendredi le 17 de Ramadan.

42. Vous étiez sur le versant le plus proche, et eux [les ennemis] sur le versant le plus éloigné, tandis que la caravane était plus bas que vous. Si vous vous étiez donné rendez-vous, vous l'auriez manqué [effrayés par le nombre de l'ennemi]. Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périclât celui qui [devait] périr, et vécut, sur preuve, celui qui

[devait] vivre. Et certes, Allah est Audient et Omniscient.

Le jour de la rencontre des deux parties, les croyants se trouvaient sur le versant proche de Médine, les associateurs sur le verset éloigné (de Médine) vers La Mecque, et la caravane d'Abou Soufian plus bas que les musulmans du côté du littoral. Si musulmans et associateurs s'étaient fixé les conditions du combat, ils n'auraient pas été d'accord. Car d'après Ibn Ishaq, le nombre de combattants n'était pas équivalent (Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté) et une décision qui devait être exécutée en rendant puissants ceux qui avaient cru, et humiliant les mécréants. C'était donc dû à la Sagesse d'Allah. A savoir que l'Envoyé d'Allah ﷺ et les croyants ne sont sortis, en principe, que pour s'emparer de la caravane d'Abou Soufian, mais Allah avait réuni les deux partis sans qu'ils aient l'intention de s'affronter l'un l'autre.

Ibn Jarir raconte: "Abou Soufian revenait du Sham à la tête de la caravane et Abou Jahl devait sortir de la Mecque avec les gens de Quraysh pour les défendre contre l'Envoyé d'Allah ﷺ et ses compagnons. Les deux partis se rencontrèrent à Badr sans qu'aucun d'eux n'eût vent de la présence de l'autre, mais ceux qui étaient venus pour puiser de l'eau les avaient mis au courant.

Ibn Ishaq rapporte: "Abou Soufian envoya quelqu'un annoncer aux Quraychites qu'Allah a préservé leur caravane (du pillage): hommes, montures et biens, retournez chez vous". Mais Abou Jahl déclara: "Non par Allah, nous ne retournons pas avant de nous rendre à



Badr -qui était une des foires des Arabes- y demeurer trois jours pour donner à manger en égorgeant les chameaux, à boire du vin, demander aux esclaves de chanter afin que tous les Arabes aient constaté qui sommes nous, et par la suite ils auront peur de notre puissance.

" L'Envoyé d'Allah ﷺ dit alors aux croyants: "Voilà La Mecque qui vous envoie les meilleurs de ses hommes".

Sa'd Ibn Mou'adh dit à l'Envoyé d'Allah ﷺ "Nous allons te construire un mirador que tu t'y installes en mettant à ton service des montures afin que nous allions affronter l'ennemi. Si Allah nous accorde la victoire et nous rend plus puissants, ce sera un bien ce que nous cherchons. Si un revers quelconque nous arrive tu pourras alors te servir de ces montures afin de rejoindre ceux que nous avons laissés derrière nous à Médine. Car il en est des gens qui nous ont fait défection, mais par Allah ils te gardent un amour aussi intense que le nôtre. S'ils savaient qu'il y aura un combat, ils ne se seraient pas restés chez eux sans venir à ton aide". Le Prophète ﷺ le remercia et lui souhaita le bien.

On fit construire le belvédère où le Prophète ﷺ et Abou Bakr seuls s'y installèrent. Quant aux Quraychites, ils arrivèrent au lieu du combat. A Leur vue, le Prophète ﷺ s'écria: "Mon Dieu! Voilà les gens de Quraysh qui sont venus pleins de défi et de gloriole et en traitant Ton Messager de menteur. Mon Dieu, mets-les en déroute demain matin".

(pour que, sur preuve, périt celui qui [devait] périr, et vécut, sur preuve, celui qui [devait] vivre) Ceci signifie

en d'autres termes: que celui qui veut mécroire après ces preuves irréfutables, le fasse, et que celui qui veut croire, le fasse pour la même raison. Allah veut montrer aux hommes qu'il les a réunis, croyants et mécréants, sans un rendez-vous fixé à l'avance afin d'accorder la victoire aux croyants, de mettre au clair la vérité et l'erreur, la preuve irréfutable, et pour ne pas laisser un argument à quiconque. Alors pour que celui qui devait mourir, périsse pour une raison évidente, et pour que celui qui demeurerait en vie, survive comme témoin d'une preuve irréfutable, car la foi est la vie du cœur.

(Et certes, Allah est Audient et Omniscient) Enfin Allah affirme qu'il entend les invocations et les implorations des croyants et sait qu'il va leur accorder la victoire sur les rebelles et les associateurs.

43. En songe, Allah te les avait montrés peu nombreux! Car s'Il te les avait montrés nombreux, vous auriez certainement fléchi, et vous vous seriez certainement disputés à propos de l'affaire. Mais Allah vous en a préservés. Il connaît le contenu de cœurs.

44. Et Aussi, au moment de la rencontre, Il vous les montrait peu nombreux à vos yeux, de même qu'Il vous faisaient paraître à leurs yeux peu nombreux afin qu'Allah parachève un ordre qui devait être exécuté. C'est à Allah que sont ramenées les choses.

(En songe, Allah te les avait montrés peu nombreux!) Moujahid a dit: "Allah fit voir en songe à Son Prophète ses ennemis peu nombreux qui, de sa part, en informa croyants pour les affermir.

(Car s'Il te les avait montrés nombreux, vous auriez certainement fléchi) en éprouvant une certaine frayeur et vous divisant au sujet de leur combat. Mais Allah a préservé les croyants d'une telle discorde car Il connaît le contenu des cœurs Il [Allah] connaît la trahison des yeux, tout comme ce que les poitrines cachent.s40v19.

Ainsi en montrant l'ennemi peu nombreux aux yeux des musulmans, ce fut pour les encourager. Ibn Mass'oud a dit à cet égard: "Le jour de Badr les associateurs m'apparurent si peu nombreux au point que je dis à un homme qui se trouvait à mes côtés: "Crois-tu que leur nombre dépasse les 70?" - Non, me répondit-il, ils forment une centaine". En faisant l'un d'eux comme captif, il nous dit qu'ils étaient mille combattants.

(afin qu'Allah parachève un ordre qui devait être exécuté) tel était le but qui consistait à se venger des mécréants et à parachever Ses grâces sur ceux qui ont cru en Lui. Il fit apparaître chaque parti peu nombreux aux yeux de l'autre afin que, en l'affrontant, ils aient le sentiment de le vaincre facilement. Mais lors de la mêlée, Il fortifia et appuya les croyants par mille anges en file ininterrompue, et de cette façon les associateurs crurent que leur nombre était la moitié de l'autre; comme Allah le montre dans ce verset: Il y eut déjà pour vous un signe dans ces deux troupes qui s'affrontèrent: l'une combattait dans le sentier d'Allah, et l'autre, était mécréante. Ces derniers voyaient [les croyants] de leurs propres yeux, deux fois plus nombreux qu'eux-mêmes.

s3v13. Voilà ce qui est commun entre ce verset et l'autre sus-mentionné, et chacun des deux est une vérité.

45. Ô vous qui croyez! Lorsque vous rencontrez une troupe [ennemie], soyez fermes, et invoquez beaucoup Allah afin de réussir.

46. Et obéissez à Allah et à Son messager; et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants.

Ceci constitue une exhortation d'Allah à Ses croyants serviteurs d'être fermes lors de la rencontre de l'ennemi et qui est en même temps une des règles du combat. A ce propos il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Hommes! ne souhaitez pas la rencontre de l'ennemi, demandez plutôt à Allah le salut. Mais lorsque vous rencontrez l'ennemi, soyez patients et sachez que le Paradis est à l'ombre de l'épée". Puis l'Envoyé d'Allah ﷺ se leva et invoqua Allah: "Mon Dieu, Toi qui a révélé le Livre, qui a fait circuler les nuages, qui a mis les factions en déroute, combats-les et donne-nous la victoire sur eux"(Rapporté par Boukhari et Mouslim)

Dans un autre hadith, le Prophète ﷺ a dit: "Allah aime qu'on garde le silence dans ces trois cas: lors de la récitation du Qur'an, lors du combat et en suivant le convoi funèbre".

Ka'b Al-Ahbar rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Rien n'est préféré d'Allah que la récitation du Qur'an et Sa mention, car si c'était autrement Il n'aurait pas ordonné aux hommes de prier et de combattre. Ne voyez-vous pas que, lors de la mêlée, Il leur a ordonné de Le mentionner en leur disant: (Ô vous qui croyez!

Lorsque vous rencontrez une troupe [ennemie], soyez fermes, et invoquez beaucoup Allah afin de réussir).

Cet ordre consiste donc à être ferme en affrontant l'ennemi, à endurer leur rencontre, sans fuir, ni retourner sur leur pas, ni éprouver aucune crainte, et à mentionner et invoquer Allah en de telle circonstance sans L'oublier, mais ils doivent implorer son secours, se fier à Lui, Lui demander de leur accorder la victoire et sans s'opposer les uns aux autres pour ne pas lâcher pied et perdre toute puissance.

Les compagnons, après le départ du Prophète ﷺ, firent montre de courage et de consultation selon ses ordres, ce qui n'était pas le cas des peuples qui les ont précédés et ne sera nullement celui des autres à l'avenir, ce par quoi ils ont pu conquérir les pays tant à l'est qu'à l'ouest malgré la multitude des armées ennemies. Ainsi la parole d'Allah fut élevée, Sa religion victorieuse et l'Islam répandu dans les quatre coins du monde.

47. Et ne soyez pas comme ceux qui sortirent de leurs demeures pour repousser la vérité avec ostentation publique, obstruant le chemin d'Allah. Et Allah cerne ce qu'ils font.

48. Et quand le Shaytan leur eut embelli leurs actions et dit: "Nul parmi les humains ne peut vous dominer aujourd'hui, et je suis votre soutien". Mais, lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre, il tourna les deux talons et dit: "Je vous désavoue. Je vois ce que vous ne voyez pas; je crains Allah, et Allah est dur en punition".



49. [Et rappelez-vous], quand les hypocrites et ceux qui ont une maladie au cœur [dont la foi est douteuse] disaient: "Ces gens-là, leur religion les trompe." Mais quiconque place sa confiance en Allah [sera victorieux]... Car Allah est Puissant et Sage.

Allah ordonne à Ses serviteurs de combattre dans son chemin avec sincérité et dévouement sans être semblables à ceux qui sortirent de leurs demeures avec insolence et pour être vus des autres (obstruant le chemin d'Allah) à la façon d'Abou Jahl quand il a dit: "Non par Allah, nous ne retournerons pas à nos foyers avant d'atteindre la source d'eau de Badr, d'égorger les chameaux, de boire le vin et de demander à nos esclaves de chanter". Il n'a rencontré, après cette obstination et cette gloriole, que la mort et la fin dans un puits où il fut enterré et subira un châtement pour l'éternité.

(Et Allah cerne ce qu'ils font) Car Sa science s'étend à tout ce que les hommes font comme il en fut des associateurs qui sont sortis pour combattre l'Envoyé d'Allah ﷺ à Badr. A ce propos Muhammad Ibn Ka'b raconte qu'en ce jour-là les gens de Quraysh hommes et femmes quittèrent La Mecque avec leurs esclaves chanteuses en jouant du tambour, voilà le sens du verset: (Et ne soyez pas comme ceux qui sortirent de leurs demeures pour repousser la vérité avec ostentation publique) Shaytan, en ce jour-là, embellit aux yeux de ces associateurs leurs propres actions en leur disant: ("Nul parmi les humains ne peut vous dominer aujourd'hui, et je suis votre soutien"). Il les a incités à de tel agissement en les encourageant. Mais les

homme oublie que Shaytan leur fait des promesses et leur donne de faux espoirs. Et le Shaytan ne leur fait que des promesses trompeuses.s4v120.

Le jour de Badr, comme raconte Ibn Abbas, Shaytan sortit à la tête de sa cohorte avec les associateurs en leur suggérant que personne au monde ne pourrait les vaincre. Mais voyant les anges devant lui venus secourir les croyants (il tourna les deux talons et dit: "Je vous désavoue. Je vois ce que vous ne voyez pas; je crains Allah, et Allah est dur en punition"). Dans un autre commentaire Ibn Abbas aurait raconté: "Le jour de Badr, Shaytan (Iblis) arriva en hissant son étendard à la tête de ses suppôts sous la forme humaine en prenant les traits d'un homme de Bani Medlij appelé Souraqa Ibn Malik Ibn Medlij. Il dit aux associateurs: ("Nul parmi les humains ne peut vous dominer aujourd'hui, et je suis votre soutien").

(Mais, lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre,) et se mirent en rangs de combat, l'Envoyé d'Allah ﷺ prit une poignée de sable et la jeta dans la direction des associateurs qui prirent la fuite. A ce moment Jibr'il se dirigea vers Iblis, et celui-ci, en le voyant alors que sa main était dans la main d'un polythéiste, tira subitement sa main et prit la fuite avec sa cohorte. Le polythéiste s'écria: "Ô Souraqa! Tu as prétendu que tu vas nous soutenir?" il lui répondit: ("Je vous désavoue. Je vois ce que vous ne voyez pas; je crains Allah, et Allah est dur en punition"). Ce fut alors à la vue de Jibr'il et les anges. La réponse de Shaytan est pareille à ces dires: quand il dit à l'homme: "Sois

mécréant". Puis quand il a mécru, il dit: "Je te désavoue car je redoute Allah, le Seigneur de l'Univers".s59v16 et aussi à ces dires: Et quand tout sera accompli, le Shaytan dira: "Certes, Allah vous avait fait une promesse de vérité; tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue.s14v22,

En se préparant au combat, et quand les deux partis: croyants et mécréants furent tout près les uns des autres, selon les dires d'Ibn Abbas, Allah à ce moment fit apparaître chaque partie peu nombreuse aux yeux de l'autre, ([Et rappelez-vous], quand les hypocrites et ceux qui ont une maladie au cœur [dont la foi est douteuse] disaient: "Ces gens-là, leur religion les trompe.") croyant qu'ils allaient les vaincre. (Mais quiconque place sa confiance en Allah [sera victorieux]... Car Allah est Puissant et Sage).

De plusieurs commentaires concernant ces hypocrites, on se contente de citer celui-ci qui s'avère être le plus logique d'après Moujahid et Muhammad Ibn Ishaq Ibn Yassar: "Ces hypocrites formaient une partie de Quraychites qui étaient sceptiques et furent obsédés par leur scepticisme car, en voyant le petit nombre des musulmans, s'écrièrent: "Ces gens-là, leur religion les trompe.". A la fin ils subirent la même défaite des associateurs". Allah certes rend puissants et sages ceux qui se confient à Lui.

50. Si tu voyais, lorsque les Anges arrachaient les âmes aux mécréants! Ils les frappaient sur le visage et leurs derrières, : "Goûtez au châtimement du feu.

51. Cela [le châtement], pour ce que vos mains ont accompli." Et Allah n'est point injuste envers les esclaves.

Allah s'adresse à Son Prophète: "Ô Muhammad! si tu voyais les anges emporter les mécréants, tu aurais assisté à un spectacle très affreux (lorsque les Anges arrachaient les âmes aux mécréants! Ils les frappaient sur le visages et leurs derrières).

([en disant] Goûtez au châtement du feu) Et Ibn Abbas de commenter cela en disant: "Lorsque les mécréants faisaient face aux croyants, ceux-ci les frappèrent au visage, et en les fuyant, les anges les frappant au dos. Allah a montré encore leur situation quand Il a dit: " Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort, et que les Anges leur tendront les mains [disant]: "Laissez sortir vos âmes.s6v93. Car l'âme du mécréant ne sort pas facilement redoutant son destin qui ne sera que le feu de la Géhenne. A ce propos Al-Bara' rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Lorsque l'ange de la mort se présente, sous son aspect le plus hideux au mécréant pour recueillir son âme, il dit: "Ô âme méchante, sors à un souffle brûlant, à une eau bouillante et à une ombre de fumée chaude". Alors son âme se disperse dans le corps et les anges la retirent comme une tige en fer qui sort après son entrée dans une masse de laine mouillée, les nerfs et les veines en sortent également du corps".

Les anges, en recueillant l'âme et en obéissant aux ordres divins, disent aux mécréants: ("Goûtez au châtement du feu. Cela [le châtement], pour ce que vos

ainsi ont accompli.") Voilà la récompense pour prix de vos mauvaises actions dans la bas monde. Et (Allah n'est point injuste envers les esclaves) et n'est plus injuste envers les hommes. A cet égard, il est cité dans un hadith divin (Qoudoussi) qu'Allah a dit: "Ô Mes serviteurs! je me suis interdit l'injustice et Je vous l'interdis, ne soyez donc pas injustes les uns envers les autres. Ô Mes serviteurs! Ce sont vos œuvres seulement dont Je tiendrais compte. Donc celui qui trouve du bien qu'il loue Allah, et celui qui trouve autre chose qu'il ne se prenne qu'à lui-même"(Rapporté par Mouslim, Nassâï et Ibn Maja)

52. Il en fut de même des gens de Fir'awn et ceux qui avant eux n'avaient pas cru aux signes [Ayat] d'Allah. Allah les saisit pour leurs péchés. Allah est certes Fort et sévère en punition.

Ceux qui ont traité le message de Muhammad ﷺ de mensonge ont agi à la façon des peuples précédents, Allah les a châtiés comme Il a puni les gens de Fir'awn en les faisant périr à cause de leurs péchés. Allah est terrible dans Son châtiment et nul pourra s'esquiver de Son jugement.

53. C'est qu'en effet Allah ne modifie pas un bienfait dont Il a gratifié un peuple avant que celui change ce qui est en lui-même. Et Allah est, Audient et Omniscient.

54. Il en fut de même des gens de Fir'awn et ceux qui avant eux avaient traité de mensonges les signes [Ayat] de leur Seigneur. Nous les avons fait périr pour leurs péchés. Et Nous avons noyé les gens de Fir'awn. Car ils étaient tous des injustes.



Allah montre encore une fois le sort des gens de Fir'awn qui furent englouti dans les eaux, en affirmant qu'il ne prendrait personne si ce n'est pour les péchés qu'il avait commis. Aussi Il ne modifie pas un bienfait dont Il a gratifié un peuple avant que ce peuple ne commette un péché, à savoir que: Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les [individus qui le composent] ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes.s13v11. Il donne comme exemple le peuple de Fir'awn qui les a privés, en les faisant périr, de jardins, de sources et de délices au sein desquels ils se réjouissaient. Ils n'ont pas étaient lésé par Allah mais ils se sont fait tort à eux-mêmes.

55. Les pires bêtes, auprès d'Allah, sont ceux qui ont été mécréants [dans le passé] et qui ne croient donc point [actuellement],

56. Ceux-là mêmes avec lesquels tu as fait un pacte et qui chaque fois le rompent, sans aucune crainte [d'Allah].

57. Donc, si tu les maîtrises à la guerre, inflige-leur un châtiment exemplaire de telle sorte que ceux qui sont derrière eux soient effarouchés. Afin qu'ils se souviennent.

Les pires des êtres aux yeux d'Allah sur la terre sont les mécréants qui ne croient pas, qui trahissent tout engagement et tout pacte conclu et qui, s'ils le confirment par un serment, le violent. Ils ne craignent pas Allah en commettant leurs péchés. (Donc, si tu les maîtrises à la guerre) en triomphant sur eux (inflige-leur un châtiment exemplaire de telle sorte que ceux qui sont derrière eux soient effarouchés), tue-les afin que ceux qui se trouvent derrière eux et les autres arabes

prennent ceci comme exemple, peut-être (qu'ils se souviennent) et réfléchiront avant d'oser de se rebeller.

58. Et si jamais tu crains vraiment une trahison de la part d'un peuple, dénonce alors le pacte [que tu as conclu avec], d'une façon franche et loyale car Allah n'aime pas les traîtres.

Allah met en garde Son Prophète ﷺ contre ceux qui trahissent leur pacte et leur engagement en lui disant: "Si tu crains une telle trahison rejette à ce peuple son alliance pour pouvoir lui rendre la pareille, et fais-lui connaître qu'il n'y aura plus de pacte entre vous et qu'il n'y aura que la guerre. (Allah n'aime pas les traîtres) même s'il s'agit des mécréants.

Salim Ibn 'Âmir raconte: "Mou'awiya se trouvait sur le territoire des Byzantins avec qui un certain pacte les liait. Comme le terme de ce pacte était sur le point d'expirer, il voulut les conquérir avant la date échue. Un vieillard qui était sur sa monture déclara: "Allah est grand! Allah est grand! Il faut être fidèle (au pacte) et jamais un traître. L'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Celui qu'un pacte le lie à des gens ne doit ni le dénouer ni le presser, plutôt il devra attendre jusqu'à ce qu'il arrive à son terme, ou le rejeter pour pouvoir rendre la pareille". En transmettant ces paroles à Mou'awiya, il rebroussa chemin et constata que l'auteur n'était autre que 'Amr Ibn 'Anboussa" (Rapporté par Ahmad, Abou Dawoud, Tirmidhi, Nassâï et Ibn Hibban).

L'imam Ahmad rapporte que Salman Al-Farissi, se trouvant devant une ville ou une forteresse, dit à ses compagnons: "Laissez-moi les appeler comme j'ai vu

l'Envoyé d'Allah ﷺ le faire. Car j'étais un de ceux qu'il avait appelés, et Allah تعالى m'a guidé vers l'Islam. Je dois leur dire: "Si vous vous convertissez, vous devez vous acquitter des mêmes obligations qui nous sont imposées et jouir de mêmes droits que les nôtres. Si vous refusez, vous aurez à payer le tribut humiliés. Et encore si vous refusez cela, nous rejetons toute alliance conclue car Allah n'aime pas les traîtres" En effet Salman les appela à cela pendant trois jours et au quatrième les hommes purent conquérir la ville -ou la forteresse- avec le secours d'Allah.

59. Que les mécréants ne pensent pas qu'ils Nous ont échappé. Non, ils ne pourront jamais Nous empêcher [de les rattraper à n'importe quel moment].

60. Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin de tourhibou (Terrorisé, angoissé, apeuré, dissuadé)<sup>6</sup> bihi (avec ceci) l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés!

Allah dit à Son Prophète ﷺ "Ô Muhammad "ne crois pas que les mécréants l'emporteront", non, ils sont toujours en notre possession et sous notre pouvoir. Ils ne

<sup>6</sup> Ceci est le terrorisme Islamique Légiféré par Allah, Donc pourquoi avoir Honte?

Les Terroristes islamique, qui terrorisent les Associateurs usuriers qui ont piller le monde après avoir massacré et terrorisé l'ensemble de la populations mondiale, et ne sont parties qu'après avoir imposé aux population leurs pions qui traitent en esclave les peuples et extrait toutes richesses et minerais a leurs comptes, les Terroristes islamique, qui terrorisent les fils de la fornication, homosexuelle pour leurs empêché la propagation de leurs vices, les Terroristes islamique, qui terrorisent les ignorant a propos d'Allah, qui pensent être des singes apparue par hasard, et inculque cela à nos enfants, les Terroristes islamique, qui propage la vérité et enseigne la religion d'Allah, tout en la pratiquant par le sommet, sont-il des gens mauvais? ou avez-vous choisi de vous rangé du côté des terroriste, et du terrorisme légiféré par Shaytan? Les terroriste qui combattent le monothéisme, la Loi d'Allah, la liberté des peuples, la pudeur, la justice, le commerce sans l'usure des juifs, sans la spéculations, le vol, le pillage, et toutes leurs impuretés, qui lorsqu'ils tuent le fond au Nom de L'ordre qu'ils impose à partir de leurs têtes et de leurs souhait, sans aucune preuve venant d'Allah ?

sauraient jamais nous rendre à l'impuissance. Il a dit d'eux dans un autre verset: **Ou bien ceux qui commettent des méfaits, comptent-ils pouvoir Nous échapper? Comme leur jugement est mauvais! s29v4** et dans un autre aussi: **Ne pense point que ceux qui ne croient pas puisse Nous mou'jizine** [مُعْجِزِينَ/rendre faibles, incapable, impuissant, impotent, invalide, insuffisant infirme, fragile] [Allah] **fil 'ard** [sur terre]. **Le Feu sera leur refuge. Quelle mauvaise destination.s24v57** et dans un quatrième: **Que ne t'abuse point la prospérité dans le pays, de ceux qui sont mécréants. Piètre jouissance!s3v196v197** Puis Allah ordonne aux croyants de préparer les machine de guerre afin de pouvoir affronter les ennemis selon leur capacité en leur disant: **(Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez)**

- 'Uqbah Ibn 'Âmir<sup>(ra)</sup> rapporte: J'ai entendu le Messenger d'Allah ﷺ qui se tenait sur la chaire réciter: **"Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée,"** et dire: **"La force, c'est le tir! La force, c'est le tir! La force, c'est le tir!" (Mouslim n°11917)**
- L'imam Ahmad et les auteurs des sunans rapportent que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: **"Tirez et montez. Bien tirer vaut mieux que de monter"**
- Abou Hourayra rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: **"Les chevaux sont de trois catégories: la première est une récompense, la deuxième est une portière et la troisième est un fardeau. Le cheval qui est une récompense, son propriétaire l'a consacré pour s'en**

servir dans le combat dans le chemin d'Allah. Il lui allonge le licol pour brouter de l'herbe dans un verger ou un jardin. Cet animal ne mange de ces herbes sans qu'Allah n'inscrive à son propriétaire des bonnes actions> Ces chevaux ne se détacheront pas de leur licol (à cause de leur longueur) et ne par courant pas une colline ou plus, sans qu'Allah n'inscrive à leur propriétaire de bonnes actions équivalentes au nombre de leurs traces et leurs crottins. Leur propriétaire ne passera pas par un fleuve et que ces chevaux y boiront au moment où il ne voulait pas, sans qu'Allah ne lui inscrive de bonnes actions autant que l'eau qu'ils auraient bue. Voilà comment il acquerra la récompense. "Le cheval qui est une portière, son propriétaire l'a attaché par suffisance et réserve sans négliger le droit d'Allah en versant la zakat à son sujet au pour la copulation, cela lui constituera une portière. "Enfin l'homme qui attache le cheval par vanité et tartuferie, ou pour nuire aux autres, il lui sera comme fardeau". On interrogea l'Envoyé d'Allah ﷺ au sujet des ânes domestiques? il répondit: "Allah ne m'a rien révélé à leur égard sauf ce verset qui, pris au sens générale, le concerne: Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra.s99v7-8.(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Malik).

La majorité des ulémas ont jugé que le tir est meilleur que l'équitation, bien que l'opinion de Malik était l'inverse. Il a été dit dans un hadith: "Le bien est attaché aux toupets des chevaux jusqu'au jour de la



résurrection s'agit-il de la récompense ou du butin" (Rapporté par Boukhari).

Grâce à la multitude de la cavalerie et des troupes, les croyants pourront effrayer les ennemis d'Allah et les leurs qui sont les mécréants de Quraysh et autres.

Quant à l'expression (et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît) Moujahid a dit qu'il s'agit de Bani Qouraidha (les juifs) ou les Perses selon As-Souddy, ou encore les hypocrites d'après Mouqatil, et cette dernière interprétation s'avère être la plus correcte en se référant à ce verset: Et parmi les Bédouins qui vous entourent, il y a des hypocrites, tout comme une partie des habitants de Médine. Ils s'obstinent dans l'hypocrisie. Tu ne les connais pas mais Nous les connaissons.s9v101.

Enfin pour inciter les hommes à dépenser pour Sa cause, Allah promet aux croyants: Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés! A ce propos Abou Dawoud a dit que le dirham dépensé dans la voie d'Allah sera rendu sept cent dirhams comme le montre ce verset: Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient.s2v261.

'Uqbah Ibn 'Âmir<sup>(ra)</sup> rapporte: J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ qui se tenait sur la chaire réciter: "Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme

force et comme cavalerie équipée," et dire: "La force, c'est le tir! La force, c'est le tir! La force, c'est le tir!" (Mouslim n°11917)

Dans ce verset, Allah ordonne à Ses serviteurs croyants d'accomplir le Jihad sur le sentier d'Allah, et de préparer pour cela tout ce qu'ils peuvent comme moyens pour s'opposer aux ennemis de l'islam. La force diffère en fonction des époques et des lieux, et le verset englobe ce qui convient pour chaque époque.

Dans l'explication de ce verset et du hadith, le Sheykh 'Uthaymin<sup>(ra)</sup> a dit: "Certes, chaque époque possède les genres de tirs qui lui conviennent. Ainsi, si à l'époque du Prophète ﷺ, le tir consistait à jeter des flèches, à notre époque le tir consiste à tirer des bombes, des missiles et autres armes de ce genre. (Que les Musulman doivent à tout prix ce procurer)" (Sharh Riyad as Salihin p812)

Shaykh 'abd Ar-Rahman as Sa'di a dit: "Tous ce que les musulmans peuvent réunir comme force intellectuelle, physique et scientifique entre dans ce cadre. Entrent également dans ce cadre tous les moyens armés, qu'il s'agisse des mitrailleuses, des avions de chasse, des blindés, des chars, et tous les moyens armés convenant à l'époque. De même pour l'avis sage et la politique judicieuse par laquelle les musulmans progressent, parviennent à leurs objectifs, et repoussent le mal de leurs ennemis." (tafsir sa'di)

La force est de deux types: la force de la foi et la force matérielle qui est la force des armes. Si les musulmans réunissent les deux forces, ils ne seront jamais vaincus, mais si une des deux choses vient à manquer, une seule

ne suffira pas. Les mécréants n'ont qu'une seule force qui est la force matérielle, la force armée, et s'ils rencontrent des musulmans qui ont cette force de la foi et cette force des armes, ils seront vaincus, par la permission d'Allah <sup>تعالى</sup>. Et s'ils rencontrent des musulmans qui n'ont pas cette force de la foi, ou des musulmans dont la foi est faibles, les mécréants disposent d'une plus grande force armée. Donc la force de base est la force de la foi en Allah <sup>تعالى</sup>, ainsi la seule force matérielle ne profitera pas aux musulmans en cas de faiblesse de foi ou de manquements dans leurs religion et leur croyance. (Tas-Hîl Al-Ilmân 5/408)

61. Et S'ils inclinent à la paix, incline vers celle-ci [toi aussi] et place ta confiance en Allah, car c'est Lui l'Audient, l'Omniscient.

62. Et s'ils veulent te tromper, alors Allah te suffira. C'est Lui qui t'a soutenu par Son secours, ainsi que par [l'assistance] des croyants.

63. Il a uni leurs cœurs [par la foi]. Aurais-tu dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir leurs cœurs; mais c'est Allah qui les a unis, car Il est Puissant Sage.

Allah avait ordonné Son Prophète à combattre les mécréants tant qu'ils lui sont hostiles, mais (s'ils inclinent à la paix) en s'inclinant au pacifisme, à la conciliation et à la trêve (inclinez vers celle-ci [toi aussi]). On rapporte à cet égard que pendant l'an de Hdaybiyya lorsque les associateurs demandèrent à l'Envoyé d'Allah <sup>ﷺ</sup> la conciliation et de mettre fin à la guerre entre eux pour une période de neuf ans, ils accepta leur

proposition et conclut une trêve soumise à plusieurs conditions.

Quant à Ibn Abbas et Moujahid, ils ont précisé que ce verset fut abrogé par celui de l'ordre du combat:

**Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier.s9v29**

Mais cette opinion est sujet à discussion car l'ordre de combattre n'est pas catégorique car on peut, en cas où l'ennemi possède une grande armée, conclure une trêve comme l'affirme le verset précité et comme s'est comporté le Prophète ﷺ le jour de Hdaybiyya. Donc il n'y a ni abrogation, ni contradiction et c'est Allah qui est le plus savant.

**(place ta confiance en Allah)** est une exhortation à se fier à Allah à tout moment et une acceptation de la paix même si les associateurs, dans leur proposition voulaient le tromper en se donnant le temps nécessaire afin qu'ils puissent préparer une armée plus puissante, et (que) la demande de paix n'est qu'une ruse. Allah rassure Son Prophète en lui disant: **(alors Allah te suffira)**.

Puis il lui rappelle les bienfaits qu'il lui a accordé en mettant à sa disposition les croyants parmi les Mouhajirines et les Ansars **(C'est Lui qui t'a soutenu par Son secours, ainsi que par [l'assistance] des croyants)**.

Quant aux dires d'Allah: **(Il a uni leurs cœurs [par la foi]. Aurais-tu dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir leurs cœurs)**, Il a voulu lui montrer que, dans le temps de l'ignorance, il y avait entre eux tant de guerres surtout entre les deux tribus Aws et Khazraj qui habitaient à Médine. Mais une fois convertis, Allah mit fin à cette guerre grâce à la lumière de la foi. qui les

a rendus frères comme le montre ce verset: **rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous: lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères.**s3v103

Il est cité dans les deux Sahih que lorsque le Prophète ﷺ partagea le butin acquis pendant l'expédition de Hounayn, et comme les Ansars étaient mécontents, il leur sermonna: "O Ansars! Ne vous ai-je pas trouvés égarés et Allah ne vous a-t-Il pas guidés par ma cause? Vous étiez pauvres et Allah vous ne vous a-t-Il enrichis par ma cause? Vous étiez divisés et Allah ne vous a-t-Il pas unies par ma cause?" Après chaque parole les Ansars s'écriaient: " Allah et Son Envoyé nous ont comblés de faveurs"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

(mais c'est Allah qui les a unis, car Il est Puissant Sage) Donc Allah a suscité entre eux cette affection car Il est Sage dans ses agissements et décrets. Ibn Abbas a dit: "Le lien du sang pourra être rompu, les bienfaits méconnus, mais lorsqu'Allah unit les cœurs aucun force ne pourrait les désunir. Puis il récita: (Aurais-tu dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir leurs cœurs).

Quant à Moujahid, il a dit: "Lorsque deux personnes qui s'aiment en Allah se rencontrent, et que l'une d'elles prenne la main de l'autre en lui souriant, leurs péchés seront effacés comme les feuilles sèches qui tombent d'un arbre. Entendant ces paroles, Abda lui dit: "C'est une chose très facile à faire". Et Moujahid de répondre: "Ne dis pas cela et souviens-toi qu'Allah a dit: (Aurais-tu dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir



leurs cœurs). Abad de déclarer ensuite: "J'ai conclu alors qu'il est plus avisé que moi".

Salman Al-Farissi rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Lorsque le musulman rencontre son frère le musulman et le prend par la main -ou le secourt- leurs péchés seront effacés telles que les feuilles sèches tombent d'un arbre dans un jour où un vent impétueux y souffle, ou sans qu'Allah ne leur pardonne même si leurs péchés étaient autant que l'écume de la mer"

64. Ô Prophète, Allah et ceux des croyants qui te suivent te suffisent.

65. Ô Prophète, incite les croyants au combat. S'il se trouve parmi vous vingt endurants, ils vaincront deux cents; et s'il s'en trouve cent, ils vaincront mille mécréants, car ce sont vraiment des gens qui ne comprennent pas.

66. Maintenant, Allah a allégé votre tâche, sachant qu'il y a de la faiblesse en vous. S'il y a cent endurants parmi vous, ils vaincront deux cent; et s'il y en a mille, ils vaincront deux mille, par la grâce d'Allah. Et Allah est avec les endurants.

Allah encourage Son Prophète et les croyants à combattre leurs ennemis en leur rassurant qu'il est leur soutien contre eux quelque soit leur multitude ou leur puissance, même si le nombre des croyants leur est inférieur. Il dit à Son Prophète (Ô Prophète, Allah et ceux des croyants qui te suivent te suffisent) Donc il ne te reste que d'exciter les croyants au combat. C'est pourquoi l'Envoyé d'Allah ﷺ encourageait les croyants à combattre leurs ennemis une fois se trouvant face à

face, comme il l'a fait le jour de Badr lorsque les associateurs se sont avancés vers eux pour les combattre. Il dit à ses compagnons: "**Préparez-vous pour obtenir (comme récompense) un Paradis dont sa largeur est équivalente à celle des cieux et de la terre**". Oumayr Ibn Al-Hamam lui demanda: "Sa largeur est équivalente à celle des cieux et de la terre? - **Oui**, répondit le Prophète ﷺ Comme c'est merveilleux! Comme c'est merveilleux!", répliqua-t-il. Il lui dit: "**Qu'est-ce qui te porte à dire "C'est merveilleux?"**" - J'espère être l'un de ses habitants" - **En effet tu es l'un d'eux**".

Oumayr alors brisa le fourreau de son sabre, prit des dattes dans sa main, mangea quelques unes, jeta le reste et dit: "**Ce sera une longue vie pour en finir avec ces dattes**". Puis il s'élança contre les mécréants et combattit jusqu'à ce qu'il fut tué".

Puis Allah annonce la bonne nouvelle aux croyants en leur ordonnant: (**S'il se trouve parmi vous vingt endurants, ils vaincront deux cents; et s'il s'en trouve cent, ils vaincront mille mécréants**). Donc un croyant devait affronter dix mécréants. Mais ceci fut abrogé plus tard et la bonne annonce existe toujours. Ibn Abbas rapporte que quand ce verset fut révélé et que chacun des croyants devait combattre dix mécréants sans jamais penser à les fuir, les croyants éprouvèrent une grande peine. Puis la tâche fut allégée en mettant cent croyants contre deux cents Mécréants en imposant la même condition d'être fermes sans s'esquiver si leur nombre est la moitié de celui des ennemis. Mais s'il est inférieur

à la moitié, ils ont le droit aux manœuvres pour éviter l'affrontement.

67. Un Prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir youdhtrina [4<sup>o</sup> forme du verbe thakhana; "youdhtrina" veut dire: massacrés, asséner/cribler de coup, "repandre beaucoup de sang" (pour amoindrir la masse d'impur)] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage.

Abu Zamayl<sup>(ra)</sup> ajoute qu'Ibn 'Abbas<sup>(ra)</sup> dit: Après avoir fait des prisonniers, le Messager d'Allah ﷺ dit à Abu Bakr<sup>(ra)</sup> et 'Umar<sup>(ra)</sup>: "Que proposez-vous au sujet de ces prisonniers?" Abu Bakr<sup>(ra)</sup> dit: "Ô Prophète d'Allah, ce sont des proches et des membres de notre peuple. Je vois que tu devrais exiger une rançon pour leur libération. Cette rançon nous rendra plus puissants contre les mécréants. Enfin, il se peut Qu'Allah تعالى les conduise par la suite à embrasser l'islam". "et que proposes-tu, Ô Ibn al-Khattab?" demanda le Messager d'Allah ﷺ. [Umar Ibn al Khattab<sup>(ra)</sup> rapporte]: "Oh que non, dis-je. Par Allah, Ô Messager d'Allah, je ne conviens pas avec l'avis d'Abu Bakr. Je vois plutôt que tu nous permettes de les décapiter. Tu permettras à 'Ali de décapiter 'Aqîl, et à moi de décapiter untel [l'un des proche de 'Umar]. Car ces gens sont les chefs les plus endurci des mécréants". Le Messager d'Allah ﷺ pencha pour l'avis d'Abu Bakr et n'apprécia pas le mien. Lorsque je revins le lendemain, je trouvai le Messager d'Allah ﷺ et Abu Bakr asses en train de pleurer.. "Ô Messager d'Allah ﷺ, lui demandai-je, dis-moi ce qui vous fait

pleurer, toi et ton compagnon. Ainsi, je pleurerai avec vous si je pourrai, sinon je m'y efforcerai à cause de vos pleurs". Le Messenger d'Allah ﷺ dit: "Je pleure à cause de tes compagnons qui m'avaient proposé de rançonner les prisonniers. Le châtement [qu'ils ont encouru], m'a été présenté près de cet arbre." [en parlant d'un arbre qui était tout près du Prophète ﷺ] Et Allah révéla: "Un Prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir rependu beaucoup de sang sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage. N'eut-été une prescription préalable d'Allah, un énorme châtement vous aurait touché pour ce que vous avez pris [de la rançon]. Manger donc de ce qui vous est échu en Ghanima [butin], tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux." s8v67-69 Ainsi, Allah leur rendit licite pour eux le butin." (Mouslim)

68. N'eut-été une prescription préalable d'Allah, un énorme châtement vous aurait touché pour ce que vous avez pris [de la rançon].

69. Manger donc de ce qui vous est échu en Ghanima [butin], tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Le jour de Badr et après la défaite des associateurs, l'Envoyé d'Allah ﷺ consulta ses compagnons au sujet des prisonniers. Abou Bakr lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, ils sont tes proches et concitoyens. Ne les exécute pas et demande-leur de se repentir, peut-être Allah reviendra vers eux" Quant à Omar, il lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, ils

t'on traité de menteur et expulsé de ton propre pays. Amène-les et tue-les".

Abdullah Ibn Rawaha lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, tu te trouves actuellement dans une vallée pleine de bois. Allumes-y le feu et jette-les dedans". Mais l'Envoyé d'Allah ﷺ garda le silence sans proférer un mot. Il se leva et entra dans sa tente.

Certains dirent: "Il acceptera l'opinion d'Abou Bakr", d'autres de dire: "Non, il sera du côté de 'Omar" et d'autres encore déclarèrent: "Plutôt il appuiera celle de 'Abdullah Ibn Rawaha" Puis il sortit et déclara aux hommes: "Parfois Allah ramollit les cœurs des hommes au point de les rendre plus mous que le lait. Tantôt Il les endurecit de sorte qu'ils deviennent plus durs que les pierres. Toi Abou Bakr, tu t'es montré clément comme était Ibrahim<sup>(as)</sup> quand il a dit à Allah: Quiconque me suit est des miens. Quand à celui qui me désobéit.. c'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux![s14v36](#). Tu es aussi pareil à 'Issa<sup>(as)</sup> quand il a dit: Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et Si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Puissant, le Sage".[s5v118](#). Quant à toi ô Omar, tu ressembles à Moussa<sup>(as)</sup> en demandant au Seigneur: Ô notre Seigneur, anéantis leurs biens et endurecis leurs cœurs, afin qu'ils ne croient pas, jusqu'à ce qu'ils aient vu le châtiment douloureux.[s10v88](#). Et toi 'Abdullah tu proposes ce que Nuh avait demandé à Allah: "Seigneur, ne laisse sur la terre aucun mécréants.[s71v26](#). Puisque vous êtes des indigents, que l'un de ces prisonniers ne soit libéré que contre une rançon ou on lui tranche la tête".



Ibn Mass'oud intervint et dit: "Ô Envoyé d'Allah, à l'exception de Souhayl Ibn Bayda qui ne cesse de penser à l'Islam" l'Envoyé d'Allah ﷺ alors ne dit mot. Et Ibn Mass'oud de déclarer: "En ce jour-là, j'éprouvai une certaine frayeur au point où je redoutai que quelques pierres ne tombassent du ciel sur ma tête" Mais il ne tarda pas à me répliquer: "**A l'exception de Souhayl Ibn Baida**". Allah تعالى fit descendre à cette occasion le verset suivant: **Un Prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant ... jusqu'à la fin**".

Ibn 'Umar raconte: "A la fin de la bataille, Al-Abbas fut parmi les prisonniers et c'était Un Ansar qui l'avait capturé. Comme les Ansars pensaient à l'exécuter, on mit le Prophète ﷺ au courant de leur dessein. Il dit à ses compagnons: "**Je n'ai pas pu dormir cette nuit à cause de mon oncle paternel Al-Abbas. Les Ansars ont décidé de le tuer**" 'Umar lui proposa "Puis-je aller les voir?" - **Certainement**, lui répondit-il. 'Umar vint auprès des Ansars et leur dit: "Libérez Al-Abbas!" -Non par Allah, lui répondirent-ils, nous ne le libérerons pas". 'Umar leur répliqua: "Si c'était le désir de l'Envoyé d'Allah? - Si c'est ainsi, lui dirent-ils, prends-le.

Al-'Abbas une fois libéré, 'Umar le prit par la main et lui dit: " Ô Al-Abbas, convertis-toi! par Allah, si tu te convertis, cela me causera une joie plus grande que la conversion d'Al-Khattab (mon père). C'est parce que l'Envoyé d'Allah ﷺ en sera très content".

l'Envoyé d'Allah ﷺ demanda l'avis d'Abou Bakr à propos des prisonniers, il lui répondit: "Ils font partie de ta tribu, libère-les". En demandant à 'Omar, celui-ci dit:

"Tue-les". L'Envoyé d'Allah ﷺ accepta leur rachat et Allah à cette occasion lui fit cette révélation: **Un Prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant ... jusqu'à la fin**".

En commentant ce verset, Ibn Abbas précise qu'il s'agit du butin acquis le jour de Badr avant qu'Allah ne le rende licite. C'est comme si Allah voulut dire aux musulmans: "Comme Je ne châtie pas celui qui me désobéit avant de lui montrer Mes ordres, un châtiment douloureux vous aurait atteints à cause de ce dont vous vous êtes emparés" Ainsi fut l'avis de Moujahid. Mais Al-A'mach a dit: "Cela signifie qu'Allah a promis de ne châtier aucune personne qui a participé à la bataille de Badr parmi les croyants". Ibn Abbas a dit: **(N'eut-été une prescription préalable d'Allah)** Cela signifie qu'il est cité dans le Livre du premier Livre (qui est auprès d'Allah, le Livre gardé), que le butin et les prisonniers sont pour vous. **(un énorme châtiment vous aurait touché pour ce que vous avez pris [de la rançon].)** ce qui corrobore cette opinion le hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète ﷺ a dit: **"On m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun autre Prophète n'avait reçues avant moi: La victoire (sur mon ennemi) à une distance d'un mois de marche (en lui inspirant) la terreur; toute la terre m'a été faite comme un lieu pour la prière et son sable est un moyen de purification; les butins sont devenus comme des biens licites pour moi, alors qu'ils ne l'étaient pas à aucun avant moi; ou m' accordé le droit d'intercession; enfin Allah envoyait chaque Prophète à**

son peuple, tandis que moi, j'ai été envoyé au monde entier"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

L'imam Abou Dawoud rapporte dans ses sunans, d'après Ibn Abbas qu'après la bataille de Badr, l'Envoyé d'Allah ﷺ fixa le montant de la rançon de chaque idolâtre à 400 (dirhams). Selon la majorité des ulémas l'imam -ou le gouverneur- a le choix: il a le droit de tuer les prisonniers comme était le sort de Bani Qouraidha, ou il accepte la rançon comme celui des prisonniers de Badr, ou bien encore il les libère contre le relâchement des prisonniers musulmans, comme ce que fit l'Envoyé d'Allah ﷺ à propos d'une femme captive et sa fille qui étaient la part du butin accordée à Salama Ibn Al-Akwa'. Il les a rendues aux associateurs contre des prisonniers musulmans, ou enfin il peut les rendre à l'esclavage. Telle fut l'opinion de Shafi'i, Malik et une foule des ulémas.

Pour celui qui s'interroge sur la subsistance du Prophète, et la meilleur manière de suivre la Sunna et de gagner sa vie, Le Messager d'Allah ﷺ a dit:"J'ai été suscité avant l'Heure par le sabre, afin qu'Allah soit adoré en toute exclusivité, sans qu'on Lui donne des associé. On a mis ma subsistance sous l'ombre de ma lance, la bassesse et l'humiliation frappent celui qui s'oppose à mon ordre. Celui qui cherche à ressembler à un peuple est des leurs."(Sahih al Jâmi' n°2831)

70. Ô Prophète, dis aux captifs qui sont entre vos mains:"Si Allah sait qu'il y a quelque bien dans vos cœurs, Il vous donnera mieux que ce qui vous a été pris et vous pardonnera. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

71. Et s'ils veulent te trahir..., c'est qu'ils ont déjà trahi Allah [par la mécréance]; mais Il a donné prise sur eux [le jour de Badr]. Et Allah est Omniscient et Sage.

Muhammad Ibn Ishaq rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit au jour de Badr: "Je sus que quelques uns de Bani Hachim et d'autres ont été contraints de sortir et qui n'ont aucune intention de nous combattre. Lorsque l'un d'entre vous rencontre un des ces hommes, qu'il ne le tue pas. Celui qui rencontre Al-Boukhtouri Ibn Hicham, qu'il ne le tue pas. Celui qui rencontre Al-Abbas Ibn Abdul Muttalib, qu'il ne le tue pas, car il a été forcé de quitter son foyer".

Abou Hudhayfa Ibn 'Utba dit: "Tu veux qu'on tue nos pères, frères, fils et les membres de nos tributs en épargnant la vie à Al-Abbas? par Allah, si je le rencontre je lui enfoncerai le sabre au visage!". Ces propos furent transmis à l'Envoyé d'Allah ﷺ qui dit à 'Umar Ibn Al-Khattab: "Ô Abou Hafs! (et 'Umar de déclarer: "c'était la première fois où il m'appela Abou Hafs) Est-il logique que le visage de l'oncle de l'Envoyé d'Allah subisse un coup de sabre?". 'Umar lui répondit: "Ô Envoyé d'Allah, permets-moi de lui trancher la tête à cet hypocrite" Et Abou Houdhayfa de commenter ces propos de 'Umar "Ce que j'ai dit ne m'a procuré aucune sécurité (dans ma foi) plutôt j'ai toujours éprouvé de la peur espérant qu'Allah me fasse expier cela par un martyr". En effet il fut tué en martyr le jour de Yamama.

Muhammad Ibn Ishaq raconte que la rançon la plus élevée était celle d'Al-Abbas Ibn Abdul Mouttalib car il

était un homme très aisé et il s'est racheté par cent onces d'or.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Anas Ibn Malik que des Ansars dirent à l'Envoyé d'Allah ﷺ: "Ô Envoyé d'Allah, permets-nous de libérer Abbas, le fils de notre sœur, sans prendre sa rançon. "Il leur répondit: "Non par Allah, vous devez encaisser le dernier sou". A savoir que les gens de Quraysh avaient demandé à l'Envoyé d'Allah ﷺ de racheter leurs prisonniers, il accepta leur proposition en fixant pour chacun d'eux la somme qu'il devait payer de gré à gré.

On a rapporté qu'Al-Abbas dit: "Ô Envoyé d'Allah, j'ai étais musulman". Il lui répondit: "Allah seul connaît bien ta conversion. Si vraiment tu l'étais, Il te récompensera, et nous autres, nous ne devons juger que ton apparence. Paye ta propre rançon et celles de tes deux neveux Nawfal et 'Aqil, et ton allié 'Utba Ibn Amr - Mais je ne possède pas tout cela, répondit Al-Abbas. Et le Prophète ﷺ de répliquer: "Où est donc l'argent que tu as enfoui avec Oum Al-Fadl? Et a propos duquel tu lui as dit: "Si un malheur m'atteindra dans mon voyage cet argent reviendra à mes fils Al-Fadl, 'Abdullah et Qacham?" Il s'écria: "par Allah, ô Envoyé d'Allah, j'atteste que tu es l'Envoyé d'Allah, car personne n'est au courant de cela à part moi et - ma femme - Oum Al-Fadl. Fais donc le compte en prenant en considération les vingt onces que je portais sur moi" - Non, répliqua l'Envoyé d'Allah ﷺ, cette somme confisquée est un bien qu'Allah nous a accordé". Al-Abbas paya alors sa propre rançon et celles de ses deux neveux et son allié. Allah à



cette occasion fit cette révélation: (Ô Prophète, dis aux captifs qui sont entre vos mains: "Si Allah sait qu'il y a quelque bien dans vos cœurs, Il vous donnera mieux que ce qui vous a été pris et vous pardonnera. Allah est Pardonneur et Miséricordieux).

Al-'Abbas déclara, plus tard: "Contre les vingt onces d'or confisquées que je portais sur moi lors de ma conversion, Allah m'a accordé vingt esclaves dont chacun possédait un capital et travaillait pour mon compte. Tout ce que je demande, est le pardon d'Allah <sup>تعالى</sup>". Il a ajouté: "C'est à mon sujet qu'Allah a fait descendre ce verset: **Un Prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant ...** jusqu'à la fin. Comme je mis le Prophète <sup>ﷺ</sup> au courant de ma conversion en lui demandant de me rendre les vingt onces d'or confisquées, il refusa. Allah m'accorda en échange vingt esclaves qui pratiquèrent le commerce pour mon compte".

Ibn Abbas a rapporté: "On a dit au Prophète <sup>ﷺ</sup>: "Nous avons cru en ton message et nous attestons que tu es l'Envoyé d'Allah. Nous recommanderons à nos concitoyens de nous imiter" Allah alors fit cette révélation: (Si Allah sait qu'il y a quelque bien dans vos cœurs, Il vous donnera mieux que ce qui vous a été pris) en vous multipliant ses bienfaits en échange (et vous pardonnera) dont le polythéisme qui est le plus grave. Al-Abbas disait souvent: "Comme ce verset fut révélé à notre sujet, je ne l'échangerai même pas contre les richesses du monde" il a dit: (Il vous donnera mieux que ce qui vous a été pris) et j'avoue qu'il m'a donné cent multiples, et j'espère aussi qu'il m'a pardonné".

Qatada raconte : " On nous a rapporté que, recevant de Bahraïn une somme de 80.000 dinars, l'Envoyé d'Allah ﷺ fit ses ablutions pour la prière de midi qui n'avait pas (encore) accomplie avant de distribuer cet argent aux pauvres et demandeurs. Il ordonna à Al-Abbas d'en prendre par le creux de ses deux mains. Il en prit en disant: "Ceci est bien meilleur que ce qu'on m'a enlevé. J'implore le pardon d'Allah". Suivant une variante: "Al-Abbas en prit de cet argent qui était dispersé dans la mosquée et remplit le pan de son vêtement. Comme ce fardeau fut très lourd et personne ne l'aïda à le soulever, il s'en débarrassa d'une partie et partit suivi des regards du Prophète ﷺ qui fut étonné de son avidité ".

(Et s'ils veulent te trahir..., c'est qu'ils ont déjà trahi Allah [par la mécréance]) en te déclarant autre chose, ils ont déjà trahi Allah le jour de Badr en Le reniant. (mais Il a donné prise sur eux [le jour de Badr]) en faisant d'eux plusieurs prisonniers car (Et Allah est Omniscient et Sage).

Qatada a dit que ce verset fut révélé à propos de 'Abdullah Ibn Abi Sarh, le commis qui a apostasié et rejoint les associateurs. Mais d'autres ont répondu que ce verset peut s'appliquer à tous les hommes.

72."Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et secours, ceux-là sont les uns des autres. Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, vous ne serez pas liés à eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent. Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à

vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah observe bien ce que vous œuvrez.

Selon ce verset, les croyants furent classés à cette époque en plusieurs catégories:

- Les Mouhajirines (émigrés) qui ont quitté leurs foyers et leurs biens pour secourir l'Envoyé d'Allah et soutenir sa religion en consacrant âmes et biens.
- Les Ansars (les Médinois) qui ont cru au Prophète ﷺ, donné refuge aux Mouhajirines, mis à leur disposition leurs biens, et sont venus en aide à l'Envoyé d'Allah ﷺ en combattant à ses côtés. Mouhajirines et Ansars (ceux-là sont les uns des autres) Pour cela le Prophète ﷺ a établi la fraternité entre eux en choisissant un homme d'une catégorie et faisant de lui un frère choisi de l'autre. Ils héritaient les uns des autres avant la révélation du verset qui a imposé les règles de la succession.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Ibn Abbas, que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Les Mouhajirines et les Ansars sont amis les uns des autres, ainsi que les hommes libres de Quraysh et les affranchis de Tha'qif, jusqu'au jour de la résurrection" (Rapporté aussi par Ahmad et Al-Hafidh Ibn You'la)

Allah a fait aussi l'éloge de ces deux catégories dans plusieurs versets dont celui-ci: Les tout premiers [croyants] parmi les émigrer et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agréé, et ils L'agréents<sup>9v100</sup>, et cet autre: Allah a accueilli le repentir du Prophète, celui des Émigrés et des Auxiliaires.<sup>s9v117</sup>, et aussi ce troisième: [Il

appartient aussi] aux émigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, tandis qu'ils recherchaient une grâce et un agrément d'Allah, et qu'ils portaient secours à [la cause] d'Allah et à Son Messenger. Ceux-là sont les véridiques. Il [appartient également] à ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui émigrent vers eux, s59v8-9 Ces derniers, les Médinois, ont préféré les premiers, les émigrés, à eux-mêmes malgré leur pauvreté. et ne ressentent dans leurs cœurs aucune envie pour ce que [ces immigrés] ont reçu.s59v9 c'est à dire des grâces de l'émigration, ce qui affirme que l'émigration vaut mieux que le secours. A ce propos Houdhayfa a dit: "l'Envoyé d'Allah ﷺ m'a laissé la liberté de choisir entre l'émigration et le secours, j'ai opté pour la première".

(Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, vous ne serez pas liés à eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent) Ceux-là forment la troisième catégorie des croyants qui ont la foi, n'ont pas émigré et sont restés dans leurs demeures. Ils n'auront aucune part au butin même pas une partie du cinquième tant qu'ils n'auront pas combattu.

A ce propos Yazid Ibn Al-Khasib Al-Aslami a dit:

"Lorsque l'Envoyé d'Allah ﷺ envoyait une armée ou un régiment, il recommandait aux chefs: "Faites vos expéditions au nom d'Allah et pour la cause d'Allah. Combattez ceux qui ne croient pas à Allah. Lorsque vous rencontrez vos ennemis parmi les associateurs demandez-leur d'exécuter ces trois choses, et acceptez de leur part l'une de ces trois possibilité accomplie, et

arrêtez toute hostilité envers eux: Appelez-les à embrasser l'Islam, s'ils croiront, acceptez leur conversion et ne leur soyez pas hostiles. Puis demandez-leur de d'émigrer de leurs demeures à celle des émigrés et faites-les savoir que, s'ils s'exécuteront, ils devront s'acquitter des mêmes obligations des Mouhajirun et ils jouiront des mêmes droits. En cas où ils refuseront d'y consentir (à l'émigration après leurs islam), qu'ils sachent alors qu'ils seront comme les bédouins qui vivent parmi les musulmans et que la décision d'Allah s'applique à eux comme aux croyants. Ils n'auront aucune part du butin et des tributs à moins qu'ils ne combattent à côté des musulmans. S'ils ne consentent pas (à embrasser l'islam) imposez-leur les tributs, et s'ils répondront à cela, acceptez-les et cessez de les combattre. Enfin s'ils refuseront de payer le tribut, combattez-les en demandant le secours d'Allah" (Rapporté par Mouslim)

Quant à ces paroles divines: (Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours) elles signifient que si ces bédouins qui n'ont pas émigré vous demandent votre aide au nom de la religion pour la défendre, vous devez les secourir car ils sont vos frères coreligionnaires, à moins qu'il ne soit question d'un combat contre un peuple mécréant avec lequel vous avez conclu une alliance jusqu'à un temps déterminé. Dans ce cas vous devez ni violer ce pacte ni trahir votre engagement vis-à-vis de ce peuple.

73. Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns les autres. Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens



avec les mécréants], il y aura la fitna [trouble, discorde etc..] sur terre et grand désordre.

Après qu'Allah ait montré que les croyants sont amis les uns des autres, Il a rompu tout lien entre eux et les mécréants. A ce propos Al- Hakim rapporte d'après Oussama que le Prophète ﷺ a dit: "Les membres de deux communautés différentes n'héritent pas les uns des autres, ainsi qu'un musulman n'hérite pas d'un mécréant ni un mécréant d'un musulman" Puis il récita: (Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les mécréants], il y aura la fitna [trouble, discorde etc..] sur terre et grand désordre). Donc si les croyants n'agissent pas ainsi et se conforment à ces recommandations, il y aura sur terre des rébellions et de la corruption. Ceci aura lieu lorsque les croyants ne s'éloignent pas des mécréants et ne cessent pas toute liaison cordiale avec eux.

74. Et ceux qui ont cru, émigré et lutté dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et porté secours, ceux-là sont les vrais croyants: à eux, le pardon et une récompense généreuse.

75. Et ceux qui après cela ont cru et émigré et lutté en votre compagnie, ceux-là sont des vôtres. Cependant ceux qui sont liés par la parenté ont priorité les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah. Certes, Allah est 'Alim [Le Très Savant, L'Omniscient]

Telle est la situation des croyants dans le bas monde et les faveurs dont ils jouissent, et la belle récompense qu'ils obtiendront dans l'autre. Leurs péchés seront effacés, ils vivront dans des jardins de délices

permanentes, n'éprouveront ni ennui, ni gêne. Ceux qui étaient leurs amis dans la vie présente, seront avec eux dans l'au-delà grâce à leurs bonnes actions, selon les dires d'Allah: **Les tout premiers [croyants] parmi les émigrer et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement...s9v100,**

A ce propos l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: **"L'homme sera avec ceux qui aime"**, et dans un autre hadith: **"Celui qui aime des gens, il fait partie des leurs"** ou selon une variante: **"sera rassemblé avec eux"**.

**(Cependant ceux qui sont liés par la parenté ont priorité les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah)** Ce lien du sang cité dans le verset ne se limite pas, d'après les exégètes, à ceux qui auront droit à la succession, mais il concerne tous les proches quelque soit ce lien. Ibn Abbas, Moujahid, Ikrima et d'autres ont précisé que ce verset a, en principe, aboli la coutume et la Sunna suivant lesquelles les hommes héritaient l'un de l'autre grâce à l'alliance ou à la fraternité. Et c'est Allah qui est le plus savant.